

Conjoncture française



Environnement international de la France

Au quatrième trimestre 2012, l'activité a fléchi dans les économies avancées (-0,2 % après +0,3 %) alors qu'une stabilité de l'activité était prévue dans la Note de Conjoncture de décembre 2012 (0,0 %). Elle a stagné aux États-Unis et au Japon, et s'est contractée au Royaume-Uni et dans l'ensemble des pays de la zone euro.

Hormis en Espagne et en Italie, la demande intérieure finale des économies avancées a résisté, mais l'activité a été pénalisée par un mouvement marqué de déstockage et par la forte baisse des exportations.

Début 2013, selon les enquêtes de conjoncture, optimistes dans la plupart des pays, l'activité accélérerait au premier semestre 2013. En outre, le regain d'activité dans les économies émergentes, notamment asiatiques, se confirmerait.

Ainsi, l'activité redémarrerait dans les économies avancées. Au premier semestre 2013, le rebond serait marqué aux États-Unis, en Allemagne et au Japon grâce au dynamisme de la demande intérieure. En Italie et en Espagne, en revanche, l'activité continuerait de se contracter.

Dans les économies émergentes, l'activité a accéléré au quatrième trimestre 2012, ce qui s'est traduit par des importations très dynamiques. À l'horizon de la prévision, les assouplissements budgétaires et monétaires passés continueraient de soutenir la demande intérieure.

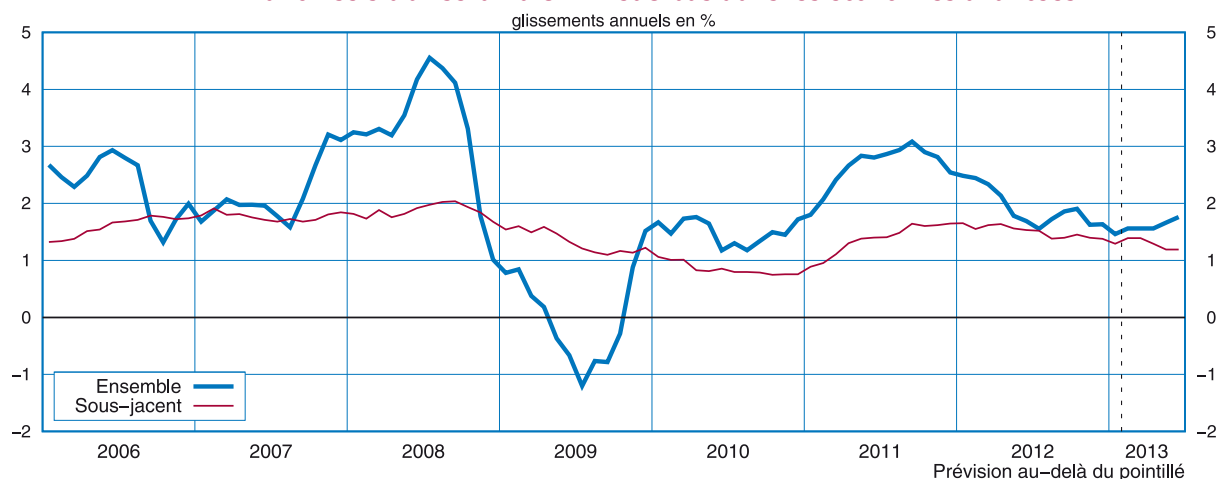
Des politiques monétaires toujours plus expansionnistes

Les Banques centrales des économies avancées ont des marges de manœuvre réduites. Le niveau des taux d'intérêt directeurs est en effet au plus bas historique aux États-Unis (0,25 %), au Royaume-Uni (0,5 %), au Japon (0,1 %) et dans la zone euro (0,75 %). Elles mobilisent en revanche de plus en plus les instruments non conventionnels. Aux États-Unis, la Fed achète mensuellement 45 Mds\$ de bons du trésor de longue échéance et 40 Mds\$ de titres adossés à des créances hypothécaires sans stériliser⁽¹⁾ ses interventions. Elle promet en outre de ne pas augmenter ses taux directeurs tant que le taux de chômage ne descendra pas en deçà de 6,5 %. La Banque d'Angleterre poursuit ses opérations de rachat de dette publique et détient aujourd'hui l'équivalent de 25 % du PIB britannique sous forme de *Gilts*. Elle reverse par ailleurs au Trésor les intérêts produits par ces dettes. Au Japon, la Banque centrale a relancé son programme de rachat de titres d'État provoquant une dépréciation du yen de près de 13 % en deux mois vis-à-vis du dollar.

Dans la zone euro, la BCE ne procède pas actuellement à l'achat de titres souverains car aucun pays n'a fait appel au programme OMT. En revanche, les opérations de refinancement à 3 ans (VLTRO), déclenchées début 2012, continuent de fournir de la liquidité aux banques qui n'en ont

(1) c'est-à-dire que ces achats ne s'accompagnent pas de vente d'actifs pour un montant équivalent

1 - L'inflation se stabiliserait à un niveau bas dans les économies avancées



Sources : Instituts statistiques nationaux, calculs et prévisions Insee

remboursé qu'une faible part début 2013. Le crédit dans la zone euro continue toutefois de reculer en réaction à la faiblesse de la demande anticipée. Par ailleurs, l'apaisement des tensions conjugué à l'accélération des mesures non conventionnelles dans d'autres économies avancées a conduit à une forte appréciation de la monnaie unique début 2013.

Dans les pays émergents, les Banques Centrales ont nettement assoupli leur politique monétaire depuis début 2012, après le ralentissement de l'activité et le reflux de l'inflation. Malgré la légère hausse récente de l'inflation au Brésil, en Inde et en Russie, elles conserveraient des politiques accommodantes.

Consolidation budgétaire de part et d'autre de l'Atlantique Nord, relance ailleurs

Aux États-Unis, l'accord intervenu fin décembre entre le Président et le Congrès a permis de limiter l'ampleur du « fiscal cliff » autour de 1,5 point de PIB début 2013 (contre près de 4,7 points en l'absence d'accord). Le prélèvement sur les ménages s'élève néanmoins à 1,6 point de leur revenu en 2013, principalement sous la forme d'un relèvement de 2 points des cotisations salariales le 1^{er} janvier 2013. En outre, avec l'entrée en vigueur des coupes automatiques en mars, la consommation publique américaine baisserait.

En Europe, les États mènent toujours des politiques budgétaires restrictives pour assurer la soutenabilité de leurs finances publiques. Les mesures annoncées ou votées pour 2013 représentent environ 1,1 point de PIB pour les quatre plus grandes économies de la zone euro et 1,2 point de PIB pour le Royaume-Uni. Cependant, en Espagne, et surtout en Italie, l'ajustement budgétaire serait moins intense en 2013 qu'en 2012.

Au Japon, en revanche, le nouveau gouvernement de Shinzo Abe issu des élections de décembre 2012 a décidé d'un vaste plan de relance de l'économie (le cinquième depuis le séisme de mars 2011) pour un montant total de 10,3 Mds de Yen soit 2,2 points de PIB. L'impulsion budgétaire serait ainsi nettement positive à l'horizon de la prévision.

L'inflation se stabiliserait à un niveau bas dans les économies avancées

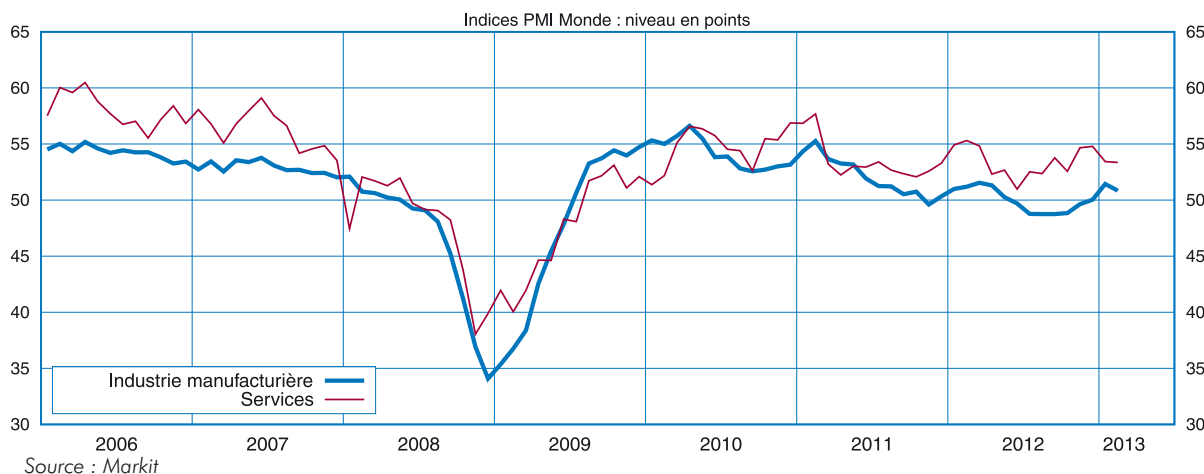
Depuis fin 2011, l'inflation se modère grâce au reflux des prix des matières premières (cf. graphique 1). Après avoir atteint un pic de 3,1 % mi-2012, la hausse des prix à la consommation dans les pays avancés s'est limitée à +1,6 % en glissement annuel en décembre 2012. L'augmentation des prix du pétrole début 2013 provoquerait un très léger renchérissement de l'énergie et l'inflation s'établirait à +1,7 % à l'horizon de la prévision.

La hausse des prix des matières premières industrielles et énergétiques en 2010 s'est transmise avec délai, en 2011, à l'inflation sous-jacente. Mais, depuis début 2012, l'inflation sous-jacente recule, d'autant plus que le niveau toujours élevé du chômage pèse sur le pouvoir de négociation des salariés. L'indice sous-jacent continuerait donc de baisser (de +1,4 % au quatrième trimestre 2012 à +1,2 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2013). L'inflation serait comparable aux États-Unis et dans la zone euro.

Dans les pays émergents, l'accélération de l'activité se confirme

Au quatrième trimestre 2012, l'activité des pays émergents a accéléré, ce qui s'est traduit par des importations dynamiques (+4,5 % après +1,5 % au troisième trimestre 2012). Début 2013, selon les enquêtes de conjoncture, l'accélération se

2 - Le climat conjoncturel s'améliore nettement depuis l'été 2012



poursuit dans le secteur manufacturier, en particulier en Chine, en Inde et au Brésil. Les pays d'Asie émergente continueraient de profiter des tensions sino-japonaises pour développer leurs exportations et seraient particulièrement dynamiques.

Rebond notable des économies avancées au premier semestre 2013...

Au quatrième trimestre 2012, les économies avancées se sont contractées (-0,2 % après +0,3 %). Dans l'ensemble de ces économies, la demande intérieure privée a légèrement progressé mais le recul de la consommation publique a contribué très négativement à l'activité, notamment aux États-Unis et au sud de l'Europe. En outre, les mouvements de déstockage ont freiné l'activité et les exportations se sont fortement repliées malgré le rebond du commerce mondial.

Cependant, le climat conjoncturel global s'est nettement amélioré depuis le point bas atteint cet été. Dans l'industrie manufacturière, le climat des affaires se situe à présent au-dessus du seuil d'expansion et dans les services, il signale toujours une activité dynamique (cf. graphique 2). L'activité dans les économies avancées rebondirait donc nettement au premier semestre 2013 (+0,4 % puis +0,2 %).

... mais des situations conjoncturelles toujours très divergentes

Cette situation d'ensemble recouvre des situations conjoncturelles très différentes (cf. graphique 3). Aux États-Unis, la demande intérieure continuerait de stimuler l'activité. Malgré les hausses d'impôt qui pèsent sur le pouvoir d'achat des ménages, ceux-ci bénéficieraient de la progression de leurs revenus d'activité et de la hausse des prix des actifs. Les conditions de financement restent également favorables et le marché immobilier se redresse

nettement. L'économie japonaise rebondirait vivement au premier semestre 2013, sous l'effet de la forte dépréciation du yen et du plan de relance voté par le gouvernement Abe. Au Royaume-Uni, le dynamisme de l'emploi soutiendrait la consommation des ménages malgré la consolidation budgétaire.

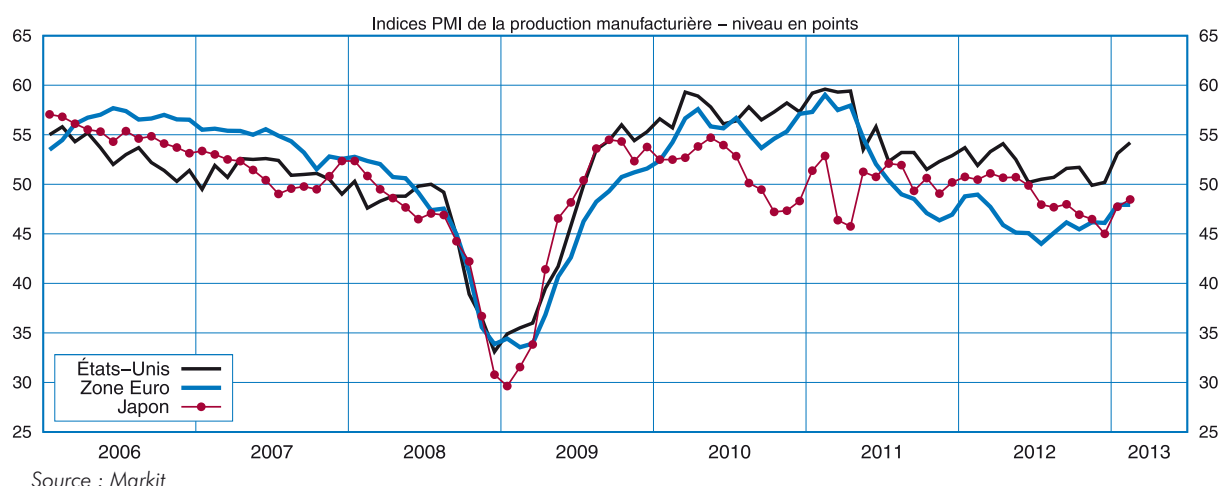
L'activité dans la zone euro cesserait de se contracter mais la situation des différents pays de la zone resterait contrastée. En Allemagne, l'activité redémarrerait nettement sous l'effet du rebond de l'investissement et des exportations. L'Espagne et l'Italie profiteraient plus modestement de l'embellie mondiale car les exportations pâtiraient de l'appréciation de la monnaie unique, et leurs demandes internes continueraient de reculer. Cependant, l'investissement cesserait progressivement de se dégrader. En France, l'activité progresserait modestement, la demande intérieure manquant de dynamisme.

La demande mondiale adressée à la France accélérerait au premier semestre 2013

Au quatrième trimestre 2012, le commerce mondial a rebondi (+0,9 % après +0,1 %), alors que les échanges étaient stables dans notre prévision. Les évolutions ont été très divergentes entre les pays avancés et les pays émergents : les importations et les exportations des pays avancés se sont nettement repliées alors que les échanges ont été très dynamiques entre les économies émergentes, notamment en Asie.

Pour l'ensemble de l'économie mondiale, la composante des nouvelles commandes à l'exportation des enquêtes PMI se redresse nettement depuis le point bas atteint au mois de juillet 2012 et est proche en février 2013 du seuil d'expansion (cf. graphique 4). De plus, d'après les

3- Des situations conjoncturelles très divergentes



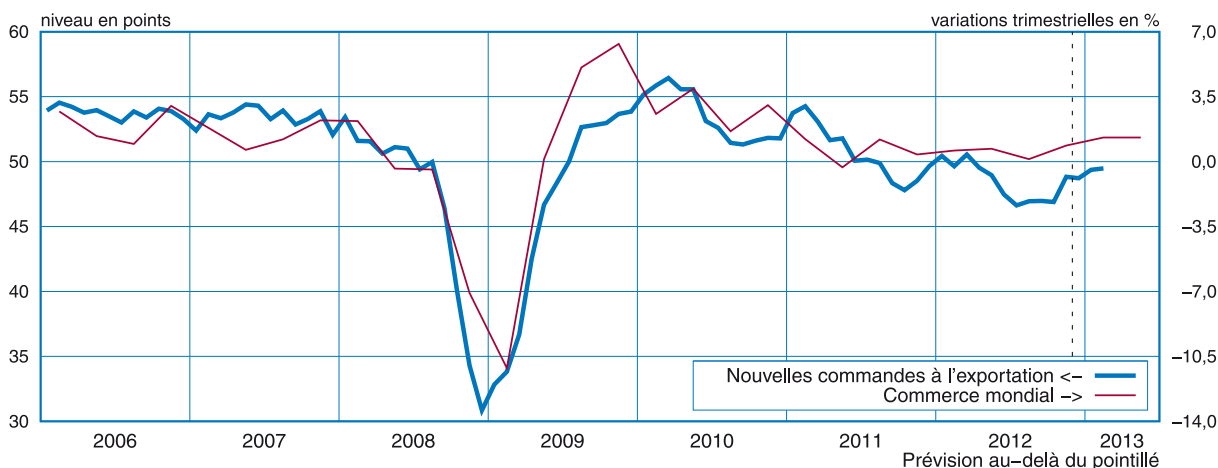
Conjoncture française

données douanières asiatiques disponibles pour le mois de janvier 2013, les échanges dans la zone restent dynamiques. Le commerce mondial accélérerait ainsi début 2013 : les importations des économies émergentes croîtraient, tandis que l'accélération de l'activité dans les économies avancées se traduirait par un rebond de leurs importations. Le commerce mondial progresserait de 1,3 % au premier et au deuxième trimestres, un

rythme assez proche de la croissance moyenne entre 2000 et 2007 (+1,6 % par trimestre).

La hausse des importations des pays avancés, notamment européens, permettrait une accélération de la demande mondiale adressée à la France au premier semestre 2013 (+0,9 % puis +1,0 % aux deux premiers trimestres 2013 après +0,3 % au quatrième trimestre 2012). ■

4 - Le commerce mondial accélérerait au premier semestre 2013



Sources : Markit, Central PlanBureau, calculs et prévisions Insee

Équilibre ressources-emplois en volume des économies avancées

	Variations trimestrielles en %										Variations annuelles en %		
	2011				2012				2013		2011	2012	2013 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
PIB	0,0	0,2	0,6	0,4	0,4	0,0	0,3	-0,2	0,4	0,2	1,3	1,1	0,6
Consommation privée	0,1	0,0	0,5	0,1	0,4	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	1,1	0,9	0,5
Consommation publique	-0,9	0,0	-0,4	-0,2	0,1	-0,1	0,5	-0,7	0,0	-0,2	-1,3	-0,3	-0,4
Investissement	0,3	1,2	1,8	1,5	0,6	0,3	-0,4	0,9	0,6	0,7	3,6	3,3	1,8
Exportations	1,3	-0,4	2,3	0,0	1,0	1,1	0,0	-1,4	1,2	1,3	5,5	2,4	1,4
Importations	0,9	0,0	1,1	0,5	0,5	0,8	-0,1	-1,2	0,7	1,0	4,5	1,7	0,6
Contributions à la croissance													
Demande intérieure hors stocks	0,0	0,2	0,4	0,3	0,3	0,0	0,1	0,0	0,2	0,1	1,0	0,9	0,4
Variations de stocks	-0,1	0,1	-0,1	0,1	-0,1	-0,1	0,1	-0,3	0,1	0,0	0,0	-0,2	-0,1
Extérieur	0,1	-0,1	0,2	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,3	0,4	0,2

Prévision

Sources : Instituts statistiques nationaux, Fonds monétaire international, calculs et prévisions Insee

Échanges extérieurs

Malgré le redressement du commerce mondial, les exportations ont baissé au quatrième trimestre 2012 (-0,6 %), pénalisées par la contraction de la demande des pays de la zone euro. Début 2013, la demande adressée à la France accélérerait grâce à la hausse des importations des pays avancés, notamment celles de l'Allemagne, tandis que les effets négatifs de l'appréciation récente de l'euro seraient limités. Au premier semestre 2013, les exportations progresseraient de 0,6 % au premier trimestre, puis de 0,7 % au deuxième. À la fin du premier semestre, l'acquis de croissance des exportations de biens et services pour l'année 2013 serait de 1,1 %.

Après deux trimestres en net repli, les importations se redresseraient au premier semestre 2013. Elles seraient soutenues par les exportations, mais resteraient peu dynamiques compte tenu du recul de l'investissement des entreprises. L'acquis de croissance des importations pour 2013 serait faible à la fin du premier semestre (+ 0,4 %).

Au total, entre la faiblesse de la demande française et le redressement de la demande étrangère, la contribution des échanges extérieurs à la croissance resterait légèrement positive début 2013 (0,0 point au premier trimestre puis +0,1 point au deuxième).

Début 2013, les exportations seraient soutenues par le rebond de la demande des pays avancés

Au quatrième trimestre 2012, les exportations françaises se sont contractées (-0,6 % après +0,7 %, cf. [tableau](#)). Elles ont pâti de la baisse de la demande des États-Unis et des pays européens, malgré le redressement global du commerce mondial. Ce rebond a en effet peu profité aux exportations françaises, comme à celles des pays avancés en général ; les exportations françaises hors Union Européenne ont stagné, tandis que les ventes aux pays de l'Union Européenne se sont contractées de 1,0 %.

Les exportations de biens manufacturés ont reculé de 1,5 %, après +1,3 % au troisième trimestre 2012. Cette baisse s'explique majoritairement par la forte baisse des ventes de matériels de transport (-6,8 % après +7,7 %), notamment celles de l'industrie automobile. En revanche, les exportations de produits agricoles ont bondi, grâce à plusieurs grands contrats céréaliers (+14,4 %), et celles d'énergie-eau-déchets ont nettement augmenté (+4,5 %). Par ailleurs, les exportations de services ont continué de progresser (+0,7 %).

Prévision de croissance des échanges extérieurs

évolutions en % aux prix de l'année précédente chaînés, contributions en points

	Variations trimestrielles						Variations annuelles	
	2012				2013		2012	2013 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2		
Exportations								
Ensemble des biens et services	0,1	0,3	0,7	-0,6	0,6	0,7	2,3	1,1
Produits manufacturés (75 %*)	1,0	0,3	1,3	-1,5	0,8	0,9	3,3	1,0
Importations								
Ensemble des biens et services	0,2	1,4	-0,5	-0,8	0,6	0,5	-0,3	0,4
Produits manufacturés (77 %*)	0,8	2,3	-1,3	-1,7	1,2	0,7	0,2	0,3
Contribution du commerce extérieur à la croissance du PIB	0,0	-0,3	0,3	0,1	0,0	0,1	0,7	0,2

Prévisions

*Part des exportations (respectivement, importations) de produits manufacturés dans les exportations (respectivement, importations) totales, en 2012

Source : Insee

Conjoncture française

Début 2013, les exportations se redresseraient, progressant de 0,6 % au premier trimestre puis de 0,7 % au second. Elles seraient soutenues par la croissance du commerce mondial (cf. graphique 1), qui retrouverait au cours du premier semestre 2013 un rythme proche de sa moyenne des années 2000-2007. La demande adressée à la France resterait cependant moins dynamique que le commerce mondial (cf. graphique 2). En effet, la demande en provenance d'Espagne et d'Italie continuerait de baisser au premier semestre 2013 et c'est principalement le rebond des importations allemandes et américaines qui contribuerait au redressement de la demande adressée à la France. Par ailleurs, les effets de la dépréciation passée de l'euro commenceraient à se dissiper à l'horizon de la prévision, tandis que son appréciation depuis fin 2012 freinerait légèrement les exportations (cf. graphique 3).

Les ventes de produits manufacturés profiteraient de la reprise de la demande extérieure, et progresseraient de 0,8 % et 0,9 % aux deux premiers trimestres 2013. Les exportations de

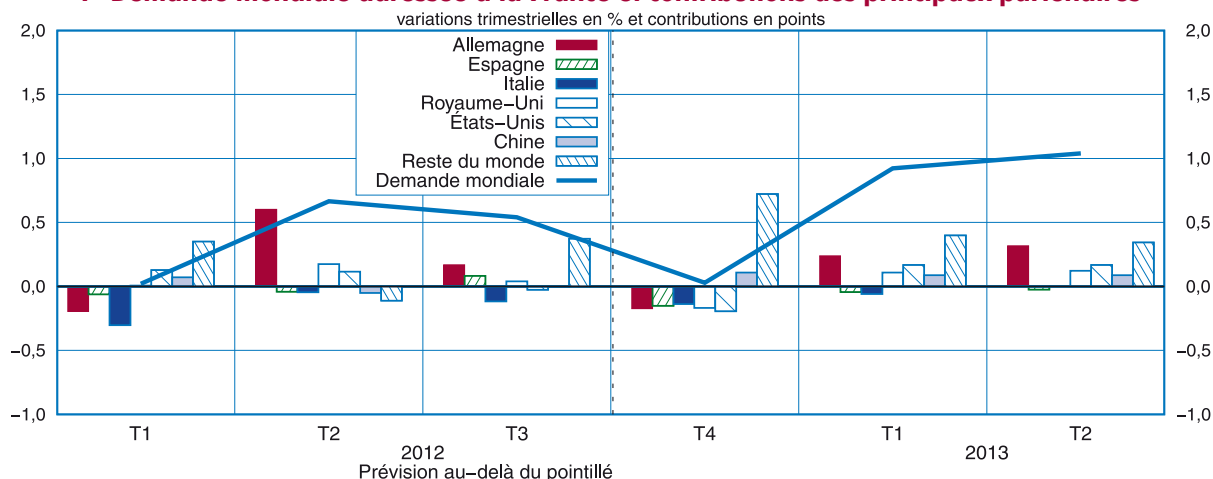
services conserveraient le rythme de progression observé fin 2012, de 0,7 % par trimestre. En revanche, les exportations de produits agricoles et d'énergie seraient stables d'ici mi-2013.

Au total, mi-2013, l'acquis de croissance des exportations serait de +1,1 %. La part de marché de la France reculerait très légèrement à l'horizon de la prévision (cf. graphique 4).

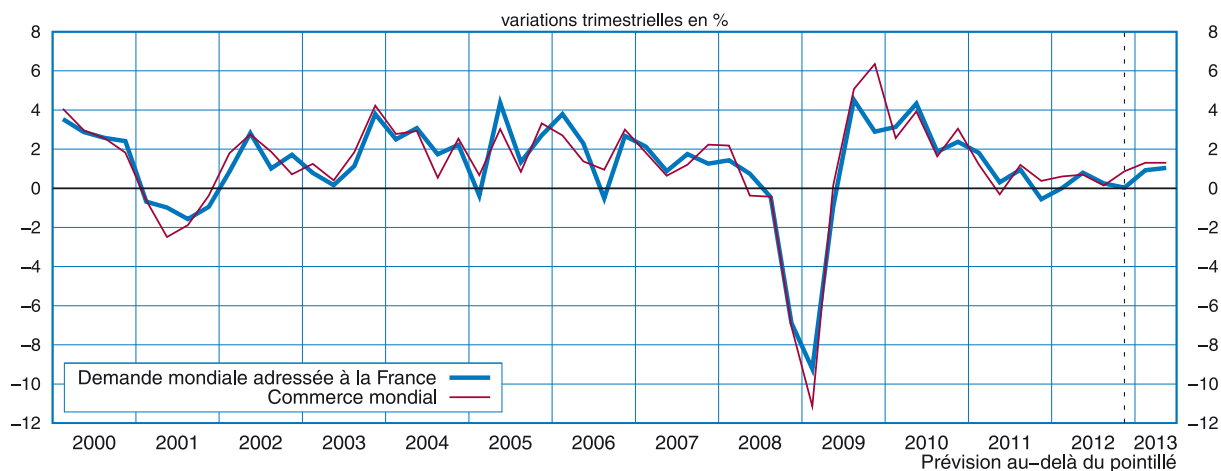
Les importations se redresseraient légèrement au début de l'année 2013

Au quatrième trimestre 2012, le recul des importations s'est accentué (-0,8 % après -0,5 %), en raison de la nette baisse des achats de biens manufacturés. Ce recul a affecté l'ensemble des produits manufacturés, à l'exception des achats de produits agroalimentaires, qui ont augmenté. Les importations « d'autres produits industriels » ont particulièrement reculé (-2,5 %), notamment celles de produits pharmaceutiques. Par ailleurs, les importations de produits agricoles et de services

1- Demande mondiale adressée à la France et contributions des principaux partenaires



2 - Demande mondiale adressée à la France et commerce mondial



marchands ont baissé chacune de 0,6 %, après deux trimestres d'augmentation. Au total, les achats se sont nettement repliés depuis l'Union Européenne, mais ont légèrement augmenté depuis les pays hors Union européenne.

Au premier semestre 2013, les importations se redresseraient, soutenues par la croissance des exportations⁽¹⁾. Ce rebond resterait modéré (+0,6 % puis +0,5 % par trimestre) car la demande intérieure serait faible, notamment l'investissement des entreprises. Les importations de biens manufacturés rebondiraient après deux trimestres de recul. Les achats de produits agricoles seraient stables à l'horizon de prévision, tandis que les achats d'énergie se contracteraient

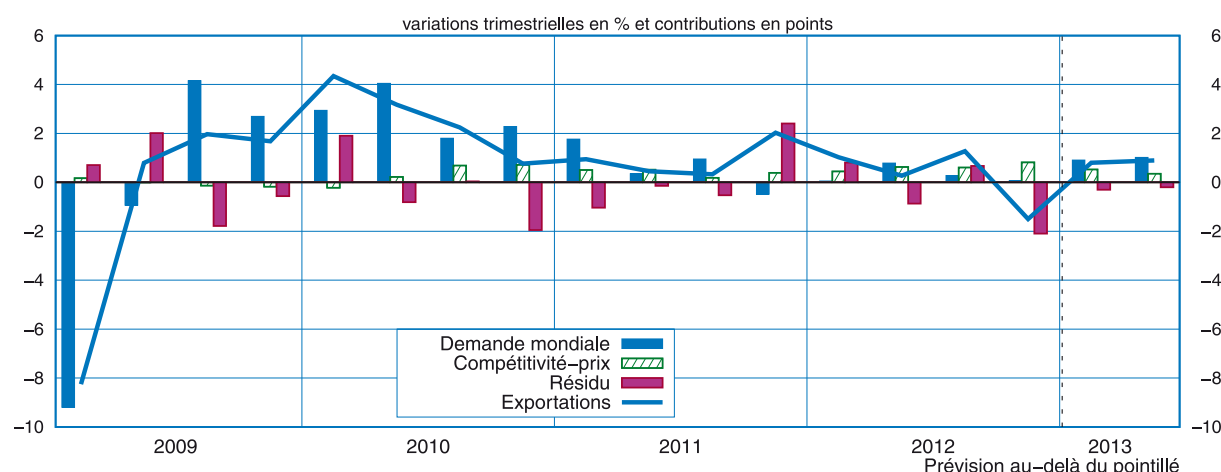
au premier trimestre (-2,5 %), par contrecoup du très fort mouvement de stockage observé au quatrième trimestre 2012.

En 2013, l'acquis de croissance des importations totales à la fin du premier semestre serait de +0,4 %. En 2012, elles ont légèrement reculé (-0,3 %). En effet, les achats ont baissé depuis les pays hors Union Européenne (-3,4 %).

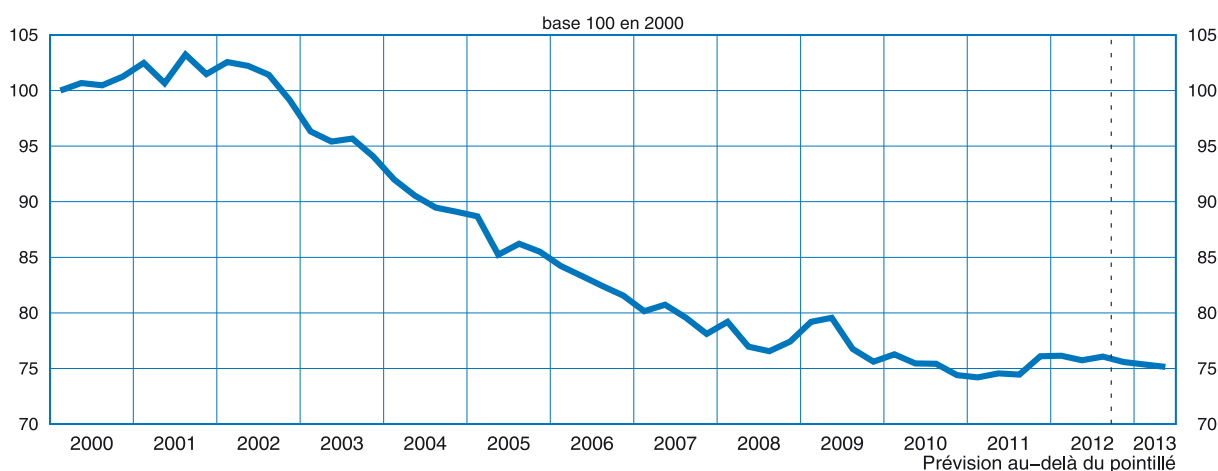
Au total, début 2013, la contribution du commerce extérieur à la croissance serait nulle au premier trimestre puis de +0,1 point au deuxième. Sur l'ensemble de l'année 2012, la contribution des échanges à la croissance de l'activité a été nettement positive, de +0,7 point, grâce à un effet d'acquis au quatrième trimestre 2011. En revanche, sur les quatre trimestres 2012, la contribution a été quasi nulle, traduisant l'atonie de la conjoncture en France et chez ses partenaires commerciaux. ■

(1) Via le contenu des exportations en importations.

3 - Exportations de produits manufacturés et contribution économétriques



4 - Part de marché de la France



Note de lecture : La part de marché est définie ici comme le rapport entre les exportations françaises et la demande mondiale adressée à la France

Sources : Trésor, Insee

Pétrole et matières premières

Les tensions sur le marché physique du pétrole resteraient limitées d'ici mi-2013. La production de l'Arabie Saoudite a fortement reculé fin 2012, de sorte que les capacités additionnelles de l'OPEP augmentent. À l'horizon de la prévision, l'offre mondiale de pétrole resterait en outre soutenue par le dynamisme de la production américaine. La demande des pays développés serait peu dynamique, de façon habituelle à la sortie de l'hiver, mais aussi en raison de la faiblesse de l'activité en Europe.

D'ici mi-2013, le prix du pétrole se maintiendrait toutefois à un niveau élevé, fluctuant autour de 110 \$ le baril de Brent. Les tensions géopolitiques restent en effet vives, en Iran, mais aussi au Mali et les risques pour les compagnies pétrolières opérant dans les principaux pays producteurs de la région (Algérie, Libye, Nigéria) se sont accrus.

Après les fortes hausses de l'été dues à la sécheresse aux États-Unis et en Ukraine, les cours des matières premières alimentaires baissent de façon quasi ininterrompue depuis septembre 2012, grâce aux bonnes récoltes de l'hémisphère Sud. Les prix des matières premières industrielles se sont légèrement redressés fin 2012, en raison de meilleures perspectives de croissance en Chine et en Asie

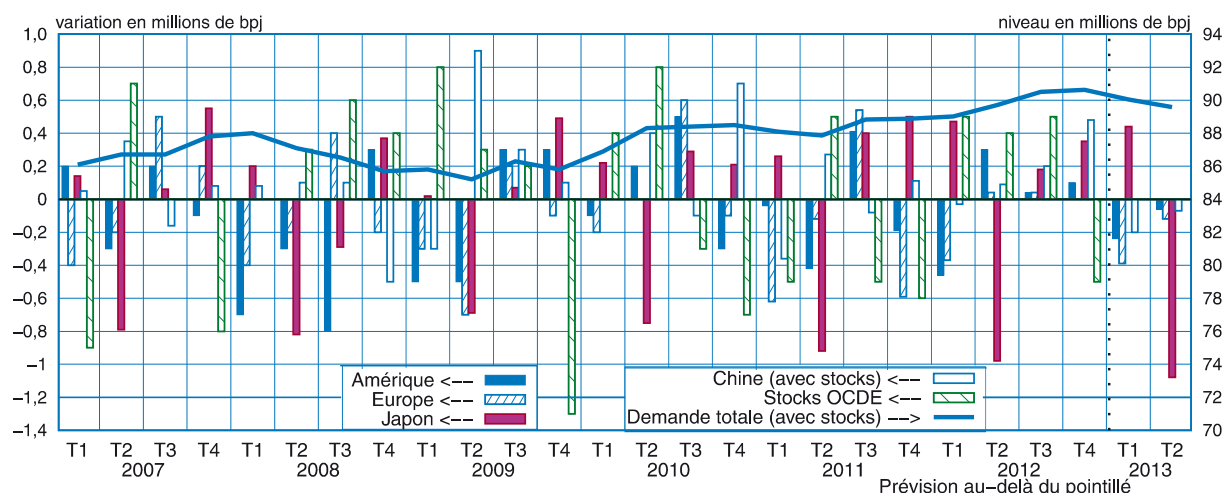
émergente ainsi qu'aux États-Unis, et ils se stabiliseraient début 2013.

Hausse des marges de production mobilisables de l'Opep au quatrième trimestre 2012

Au quatrième trimestre 2012, la demande de pétrole hors stocks a augmenté de 400 000 bpi dans les pays de l'OCDE. La consommation américaine est restée très dynamique malgré la fin de la « driving season », soutenue par des températures plus basses qu'à l'accoutumée. Le froid a également provoqué un surcroît de consommation au Japon. En revanche, la demande a stagné en Europe, du fait du repli de l'activité. Dans les économies avancées, l'augmentation de la consommation a été entièrement satisfaite par la baisse des stocks. Ceux-ci avaient fortement augmenté au cours des trois derniers trimestres (cf. graphique 1).

Hors OCDE, la demande de pétrole a été particulièrement dynamique en Chine (+500 000 bpi stocks compris, cf. graphique 1) et en Asie émergente (+400 000 bpi, stocks compris), du fait de l'accélération de l'activité et de la rigueur des températures. La consommation chinoise de pétrole a également été soutenue par des achats anticipés avant une hausse de taxe en janvier 2013. Ces hausses ont été partiellement compensées par le recul saisonnier de la demande au Moyen-Orient,

1 - Baisse saisonnière de la demande au premier semestre 2013



Sources : AIE, Insee

et, globalement, la demande hors OCDE, y compris stocks, a progressé de 400 000 bpi.

La production mondiale de pétrole¹ a augmenté de 700 000 bpi au quatrième trimestre 2012. Avec la fin des contraintes saisonnières dans le golfe du Mexique et le dynamisme structurel de l'exploitation des gisements non conventionnels, la production américaine de pétrole a en effet fortement crû au quatrième trimestre. En revanche, le rebond de l'activité pétrolière est resté limité en Europe, car les travaux de maintenance en mer du Nord ont été plus longs qu'à l'accoutumée.

Parallèlement, la production a fortement chuté dans les pays de l'Opep (-600 000 bpi), en particulier parce que l'Arabie Saoudite a décidé de fortement réduire sa production. Les capacités additionnelles mobilisables de l'Opep ont donc

(1) Les données de demande (y compris stocks) et de production sont celles de l'AIE (Agence Internationale de l'Énergie). Elles ne coïncident pas exactement au niveau mondial du fait d'imprécision des mesures.

augmenté (cf. graphique 2), signe que les tensions sur les marchés physiques se sont détendues.

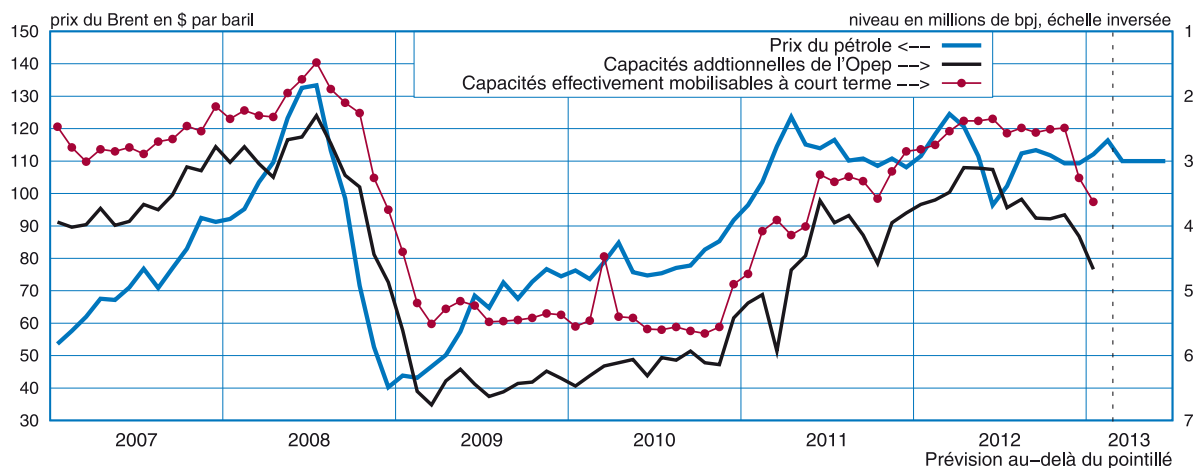
La situation sur le marché physique se détendrait plus encore au premier semestre 2013...

Au premier trimestre 2013, la situation sur le marché physique resterait favorable : l'offre et la demande baisseraient de conserve et les capacités additionnelles de l'Opep ne se réduiraient pas.

La faible progression de l'activité accentuerait la baisse saisonnière de la consommation en Europe. Après avoir été soutenue par des températures plus froides qu'à l'accoutumée fin 2012, la demande baisserait également aux États-Unis et dans une moindre mesure en Chine, car une partie de la consommation y a été anticipée au quatrième trimestre 2012.

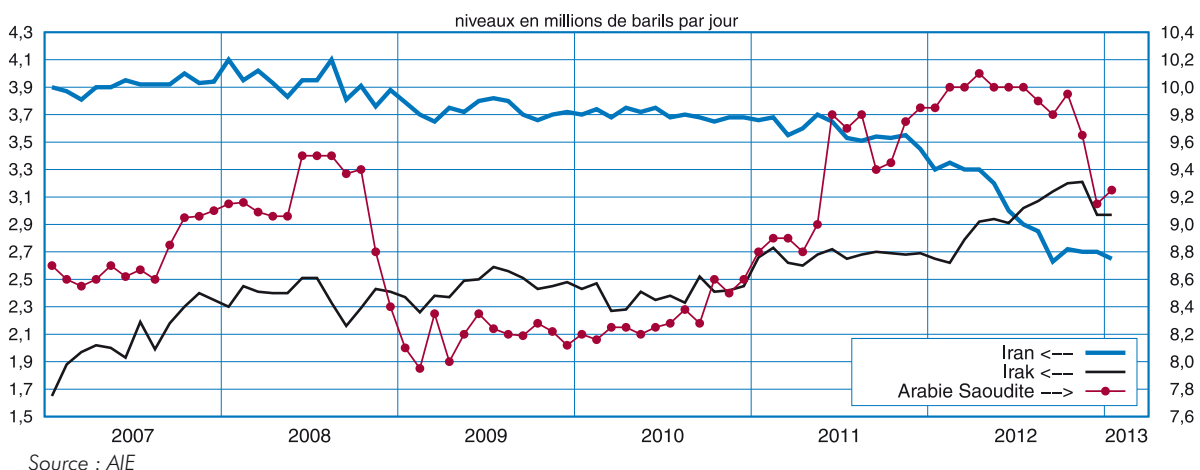
Selon les données de production disponibles jusqu'en janvier 2013, la production de pétrole

2 - Les capacités additionnelles de production de l'Opep à un niveau élevé



Sources : AIE, Financial Times, prévisions Insee

3 - Les productions saoudienne, iranienne et irakienne en baisse



Source : AIE

baisserait à nouveau au premier trimestre dans les pays de l'Opep. En particulier, en Arabie Saoudite, la production est restée en janvier proche du niveau bas atteint en décembre 2012 et ses capacités additionnelles sont restées stables. En revanche, la baisse de la production en Irak et en Iran traduirait des contraintes d'offre (*cf. graphique 3*). En Irak, l'approvisionnement de pétrole continuerait en effet d'être perturbé au Nord du pays par les tensions avec le gouvernement kurde. Au Sud du pays, les incidents techniques dans les terminaux portuaires en décembre 2012 et en janvier 2013 ont pesé sur les exportations et donc sur la production du pays car les capacités de stockage dans les ports sont insuffisantes. En Iran, le renforcement des sanctions financières américaines début février 2013, via le gel des revenus pétroliers dans les pays importateurs, affaiblirait davantage les exportations de pétrole brut du pays. Par ailleurs, l'offre de gaz naturel liquéfié stagnerait au premier trimestre 2013, pénalisée par l'attaque terroriste sur le complexe d'In Amenas en Algérie.

L'offre et la demande baisseraient donc au premier trimestre 2013 et la situation sur le marché physique resterait favorable.

Au deuxième trimestre 2013, les tensions sur les marchés physiques seraient toujours faibles : la demande baisserait et les capacités additionnelles totales de production progresseraient. En effet, à la sortie de l'hiver, la consommation de pétrole baisserait fortement dans les économies avancées, notamment au Japon (-1,1 million de bpi) suivant un profil saisonnier habituellement marqué (*cf. graphique 1*). La demande resterait cependant dynamique dans les pays hors OCDE, notamment au Moyen-Orient, où elle serait soutenue par la consommation saisonnière et les mesures de relance des dépenses publiques.

Parallèlement, l'offre croîtrait légèrement, grâce aux pays de l'Opep, où la production de gaz naturel liquéfié se rétablirait après avoir été pénalisée au premier trimestre 2013 par la prise d'otages sur le complexe gazier d'In Amenas en Algérie. En outre, après avoir significativement baissé sa production fin 2012, l'Arabie Saoudite dispose de capacités suffisantes pour augmenter rapidement sa production. Hors Opep, l'offre serait stable ; la baisse de la production européenne, avec le début des opérations de maintenance en mer du Nord, et la stagnation de la production américaine, en raison du début des intempéries dans le golfe du Mexique, seraient compensées par l'augmentation saisonnière de la production de biocarburants.

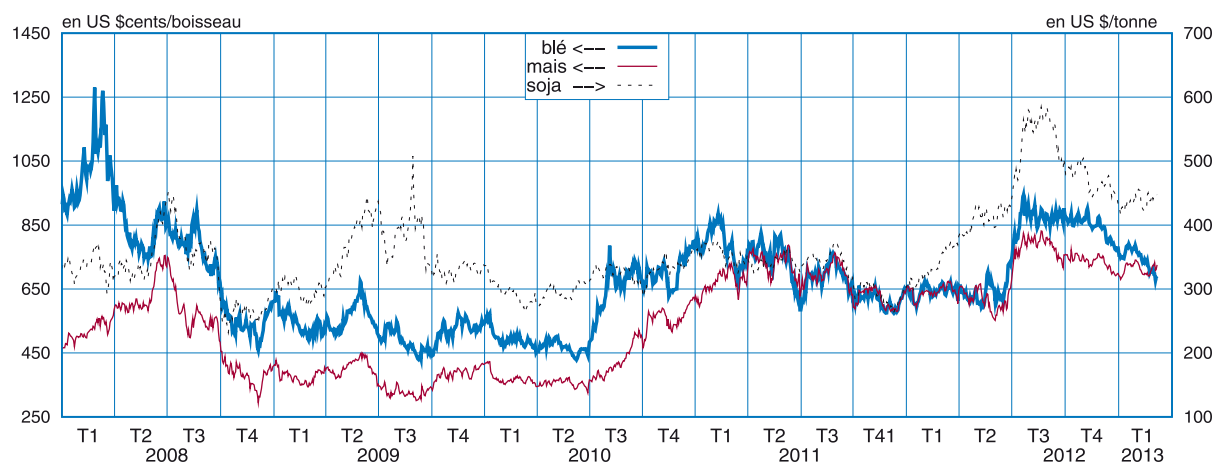
... mais le prix du Brent se maintiendrait au niveau élevé de 110 \$ le baril

Alors qu'il était resté relativement stable fin 2012, oscillant autour de 110 \$ le baril, le prix du pétrole s'apprécie à nouveau début 2013. Il a crû de 2,6 % en janvier puis de 3,8 % en février et atteint 116 \$ le baril (*cf. graphique 2*). Malgré la hausse des capacités additionnelles de l'Opep et des stocks de l'OCDE, et les perspectives d'activité toujours faibles en Europe, la baisse des cours resterait entravée par les craintes persistantes sur l'offre de l'Opep. D'une part, à la suite de la prise d'otage en Algérie et du conflit au Mali, les compagnies pétrolières étrangères opérant en Libye et au Nigéria ont revu leur politique de sécurité. En outre, avec le renforcement des sanctions financières américaines, la production pourrait baisser fortement en Iran et il est peu probable que les négociations sur son programme nucléaire aboutissent avant les élections présidentielles en juin 2013. D'ici mi-2013, le prix du pétrole fluctuerait donc autour du niveau élevé de 110 \$ le baril de Brent.

Hors énergie, les prix des matières premières alimentaires continuent de chuter mais les cours des métaux s'affermissent

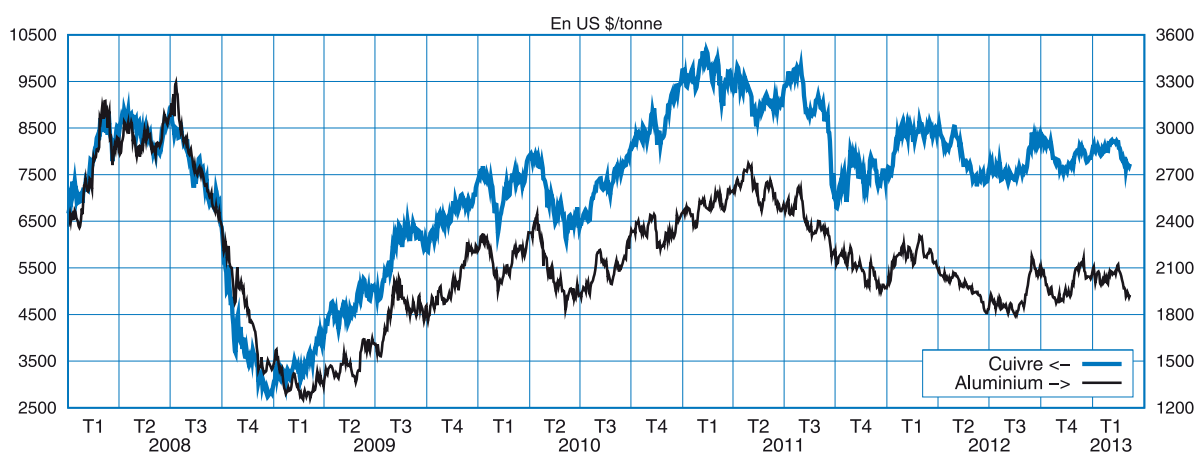
Les cours des matières premières alimentaires restent orientés à la baisse début 2013. L'abondance des récoltes de céréales et de soja dans l'hémisphère Sud compenserait en partie la baisse des productions américaine et européenne qui ont souffert de la sécheresse et, après l'envolée des cours au troisième trimestre 2012 (+35,9 % pour le blé, +26,7 % pour le maïs et +30,8 % pour le soja), les prix des céréales et du soja ont baissé de manière quasi ininterrompue depuis septembre 2012 (*cf. graphique 4*). Fin février 2013, les acquis de croissance pour le premier trimestre 2013 sont sensiblement négatifs : -11,7 % pour le blé, -3,6 % pour le maïs et -7,3 % pour le soja. L'arrivée des pluies début février a en effet levé les inquiétudes sur les récoltes de soja en Amérique du Sud et sur le rendement des semis d'hiver de céréales aux États-Unis. Les métaux industriels se sont appréciés fin 2012 (+2,6 % pour le cuivre et +4,1 % pour l'aluminium au quatrième trimestre, *cf. graphique 5*), en lien avec le rebond de l'activité en Chine et les nouvelles positives du marché immobilier américain. Fin février 2013, l'acquis de croissance pour le premier trimestre 2013 est de +2,0 % pour le cuivre et de +2,3 % pour l'aluminium.■

4 - Cours des matières premières alimentaires



Source : Data Insight

5 - Cours des métaux industriels



Source : London Metal Market

Prix à la consommation

L'inflation d'ensemble a atteint 1,0 % en février 2013, et après une légère baisse en mars, elle augmenterait légèrement jusqu'à 1,2 % en juin 2013. Ce profil proviendrait de celui de l'inflation énergétique, qui diminuerait jusqu'en avril, avant de se redresser.

L'inflation sous-jacente diminuerait à 0,4 % d'ici juin 2013, après 0,6 % en février. Le chômage élevé continuerait en effet de limiter les pressions inflationnistes. La diffusion des hausses des prix des matières premières industrielles importées s'achèverait : le glissement annuel des prix des produits manufacturés diminuerait ainsi jusqu'en juin. En revanche, le glissement annuel des prix des services augmenterait légèrement, car les baisses des prix des télécommunications seraient moins fortes que celles de l'an passé. Les prix alimentaires hors frais accéléreraient, soutenus par la diffusion de la hausse des prix des matières premières alimentaires importées en 2012.

L'inflation énergétique en hausse

Le glissement annuel des prix de l'énergie s'est établi à 2,4 % en février 2013. Il diminuerait jusqu'à 0,6 % en avril et remonterait ensuite à 4,8 % en juin. Dans un contexte de stabilisation du prix du baril de Brent à 84,0 € à l'horizon de la prévision, les sorties de glissement des fortes hausses constatées sur les premiers mois de l'année 2012 contribueraient mécaniquement à

la baisse de l'inflation énergétique jusqu'en avril. Elle augmenterait ensuite, sous l'effet de sorties de glissement de baisses survenues en mai et juin 2012. Globalement, la contribution de ce poste à l'inflation totale diminuerait au premier semestre 2013 (cf. graphique 1).

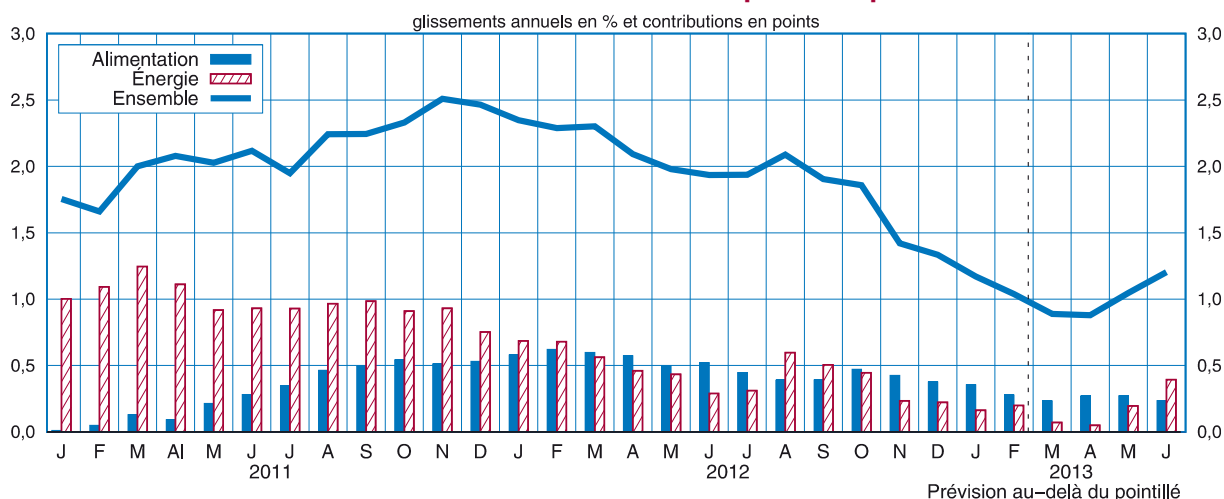
L'inflation des produits manufacturés diminuerait

Le glissement annuel des prix des produits manufacturés diminuerait jusqu'à -0,5 % en juin 2013, après -0,2 % en février (cf. tableau). Le faible niveau des taux d'utilisation des capacités et le niveau élevé du taux de chômage contribueraient à limiter les pressions inflationnistes dans le secteur manufacturier. En outre, le glissement annuel des prix de l'habillement-chaussures diminuerait à -0,4 % à l'horizon de la prévision, après 0,3 % en février, sous l'effet des baisses des prix du coton depuis fin 2011. De même, le glissement annuel des prix des autres produits manufacturés diminuerait à 0,1 % en juin 2013, après 0,7 % en février, parce que les hausses passées des prix des matières premières industrielles auraient fini de se diffuser.

L'inflation des services serait en augmentation

Le glissement annuel des prix des services augmenterait à 1,3 % en juin 2013, après 1,0 % en février (cf. tableau). Comme pour le secteur manufacturier, le niveau élevé du chômage

1 - L'inflation en France : contributions des postes les plus volatils



Source : Insee

continuerait de peser sur les salaires, ce qui contribuerait à modérer les prix des services. Toutefois, les baisses de prix dans les télécommunications (*cf. éclairage*) seraient moins fortes qu'en 2012, et le glissement annuel des prix des transports et communications augmenterait.

L'inflation alimentaire en légère baisse, le « hors frais » en hausse

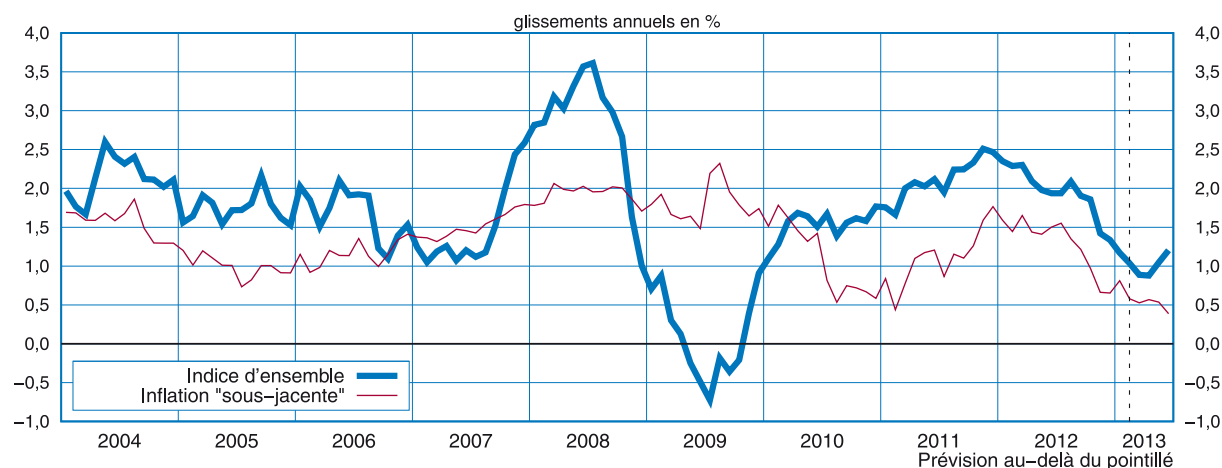
Le glissement annuel des prix des produits alimentaires diminuerait légèrement à 1,4 % en juin 2013, après 1,7 % en février (*cf. tableau*), avec des situations divergentes selon les produits frais et hors frais. D'une part, le glissement annuel des produits frais, élevé en février (5,6 %), diminuerait à 0,7 % à l'horizon de la prévision. À l'inverse, les hausses des cours des matières premières alimentaires depuis le début de l'année 2012 se diffuseraient aux prix à la consommation des prix des produits alimentaires hors produits frais ; leur glissement annuel augmenterait à 1,6 % en juin 2013, après 1,1 % en février.

Baisse de l'inflation sous-jacente, stabilité de l'inflation d'ensemble

L'inflation sous-jacente est estimée en retirant de l'indice d'ensemble les prix de l'énergie, des produits frais, les tarifs publics, et en corrigeant des mesures fiscales. À l'horizon de la prévision, le glissement annuel de l'inflation sous-jacente diminuerait à 0,4 %, après 0,6 % en février (*cf. graphique 2*). De façon générale, dans un contexte de chômage élevé, le pouvoir de négociation des salariés a tendance à s'affaiblir, ce qui freine les salaires et modère les pressions inflationnistes. Les évolutions des différents postes de l'inflation sous-jacente seraient toutefois contrastées : l'inflation des produits manufacturés reculerait ; les prix des produits alimentaires « hors frais » se redresseraient.

L'inflation d'ensemble s'est établie à 1,0 % en février 2013. Elle diminuerait jusqu'à 0,9 % en avril, puis atteindrait 1,2 % en juin 2013. Ce mouvement résulterait du profil de l'inflation énergétique. ■

2 - Prix à la consommation en France



Source : Insee

Les prix à la consommation

évolutions en %

Regroupements IPC* (pondérations 2012)	décembre 2012		février 2013		mars 2013		juin 2013		Moyennes annuelles	
	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	2011	2012
Alimentation (16,4 %)	2,3	0,4	1,7	0,3	1,4	0,2	1,4	0,2	1,9	3,0
dont : produits frais (2,1 %)	7,7	0,2	5,6	0,1	2,6	0,1	0,7	0,0	-1,2	5,2
hors produits frais (14,3 %)	1,5	0,2	1,1	0,2	1,2	0,2	1,6	0,2	2,4	2,7
Tabac (2,0 %)	6,9	0,1	7,0	0,1	7,0	0,1	6,9	0,1	5,9	6,2
Produits manufacturés (29,9 %)	0,2	0,1	-0,2	-0,1	-0,2	-0,1	-0,5	-0,2	0,1	0,7
Énergie (8,7 %)	2,6	0,2	2,4	0,2	0,9	0,1	4,8	0,4	12,3	5,2
dont : produits pétroliers (5,2 %)	1,0	0,1	0,2	0,0	-2,3	-0,1	4,0	0,2	15,8	5,8
Services (43,1 %)	1,3	0,5	1,0	0,4	1,1	0,5	1,3	0,5	1,7	1,6
dont : loyers-eau (7,4 %)	2,1	0,2	2,1	0,2	2,0	0,1	2,0	0,1	1,8	2,0
santé (5,3 %)	1,3	0,1	1,3	0,1	1,3	0,1	1,0	0,1	1,1	0,9
transports-communications (5,2 %)	-5,2	-0,3	-7,4	-0,4	-6,9	-0,4	-5,1	-0,3	-0,5	-3,7
autres services (25,2 %)	2,3	0,6	2,3	0,6	2,4	0,6	2,3	0,6	2,2	2,7
Ensemble IPC (100 %)	1,3	1,3	1,0	1,0	0,9	0,9	1,2	1,2	2,1	2,0
Ensemble hors énergie (91,3 %)	1,2	1,1	1,4	1,3	1,4	1,3	1,4	1,3	1,3	1,6
Ensemble hors tabac (98,0 %)	1,2	1,2	0,8	0,8	0,7	0,7	1,0	1,0	2,1	1,9
Inflation « sous-jacente » (61 %)¹	0,7	0,4	0,6	0,4	0,5	0,3	0,4	0,2	1,0	1,3
Ensemble IPCH*	1,5	1,5	1,3	1,3	1,1	1,1	1,4	1,4	2,3	2,0

Prévision

ga : glissement annuel.

cga : contribution au glissement annuel.

* Indice des prix à la consommation (IPC) harmonisé (IPCH).

(1) Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales.

Source : Insee

Indice des prix à la consommation: quel traitement des nouveaux produits ?

Un millier de variétés de produits sont suivies pour mesurer les prix à la consommation

Cet éclairage présente le mécanisme de prise en compte des nouveaux produits consommés dans le calcul de l'indice des prix à la consommation (IPC) et illustre cette question à partir des conséquences visibles de l'apparition sur le marché d'un nouvel opérateur de téléphonie mobile en janvier 2012.

L'IPC est fondé sur une méthodologie normalisée au niveau international et, pour l'essentiel, inscrite dans les règlements européens portant sur le calcul de l'indice des prix à la consommation harmonisé. Pour les besoins du calcul de l'IPC, l'Insee suit un panier d'un millier de variétés de produits (biens et services), représentatives de la consommation des ménages, faisant l'objet d'environ 200 000 relevés de prix mensuels d'articles s'y rapportant. Chaque variété contribue à l'indice des prix à la consommation en proportion du poids qu'elle représente dans la dépense de consommation des ménages, au cours de l'année précédente. En complément de la collecte réalisée par les enquêteurs sur le terrain, l'Insee effectue des relevés centralisés et s'associe, le cas échéant, à des partenaires institutionnels pour réaliser le suivi des prix à la consommation dans des secteurs particuliers. C'est notamment le cas des services de téléphonie mobile dont le suivi est réalisé en étroite collaboration avec l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep).

L'offre de produits et les préférences de consommateurs évoluent continuellement

La consommation évolue continuellement : d'anciens produits font place à de nouveaux, au gré de l'évolution de l'offre et des préférences des consommateurs. La prise en compte des nouveaux produits est une question importante pour les indices de prix à la consommation. Elle a déjà été largement étudiée, notamment lors des travaux de la commission Boskin aux États-Unis, à la fin des années 90. Cette commission concluait que le panier de biens et services des indices de prix à la consommation devait être régulièrement adapté pour tenir compte des évolutions de comportement des consommateurs, faute de quoi, l'inflation mesurée risquait d'être surestimée. Le risque apparaît moins élevé dans le cas de l'IPC français, car la France, comme la plupart des pays développés, révisé annuellement la liste des variétés de produits suivies dans l'indice de prix à la consommation.

Les produits qui disparaissent sont remplacés dans le panier de biens

Les nouveaux produits intègrent l'IPC soit lors du remplacement d'un article qui ne peut plus être suivi, soit en tant que nouveau produit. Un remplacement survient lorsqu'un article qui était suivi dans un point de vente donné disparaît. Dans ce cas, l'Insee procède à son remplacement, en général dans le même point de vente, en sélectionnant le nouvel article parmi ceux disponibles à la vente et d'usage

similaire au précédent. L'article remplaçant doit ainsi appartenir à la même variété de produit. L'Insee procède, le cas échéant, à une correction du prix du nouvel article pour neutraliser, dans la différence de prix des deux articles concernés, la part liée à leurs différences de caractéristiques. Par exemple, chaque année, est déterminé un modèle économétrique décrivant le prix des lave-linge en fonction des caractéristiques du produit, comme la marque, la vitesse de rotation du tambour, la capacité ou la forme de l'ouverture de l'appareil. Si l'enquêteur propose de remplacer un lave-linge de 1000 tours/min par un lave-linge de 1200 tours/min toutes choses égales par ailleurs, la variation de prix qui intègre l'indice des prix est celle effectivement observée entre les deux lave-linge, corrigée de la différence de prix prédite par le modèle conditionnellement à la différence de caractéristiques des appareils. Cette correction permet de mesurer l'inflation, à caractéristiques constantes des produits.

Les nouveaux produits sont intégrés annuellement

Pour les biens nouvellement consommés qui n'appartiennent pas à une des 1 000 variétés composant le panier de biens et services suivis pour l'année, l'introduction dans le panier de l'IPC est réalisée lors du renouvellement annuel. Les nouvelles variétés entrent alors dans le panier de l'indice des prix à la consommation sans générer de variation d'indice.

Lors de la mise sur le marché d'un nouveau produit, sa consommation connaît, en général, une montée en charge progressive s'étendant sur plusieurs mois, de sorte que le rythme annuel de mise à jour du panier des biens et services de l'IPC permet d'intégrer les nouveaux produits au moment où la part qu'ils représentent dans la dépense de consommation des ménages est devenue significative. Cependant, certains produits, par exemple des biens technologiques très en vogue au moment de leur introduction sur le marché, représentent immédiatement une part significative de la consommation. Par construction, l'année de leur apparition sur le marché, les prix de ces biens ne sont pas directement suivis dans l'indice des prix à la consommation. Pour autant, leur apparition a un impact indirect, dès la première année, sur l'inflation telle qu'elle est mesurée, par l'intermédiaire de la pression concurrentielle que ces nouveaux produits exercent sur des biens analogues figurant effectivement dans le panier de l'IPC.

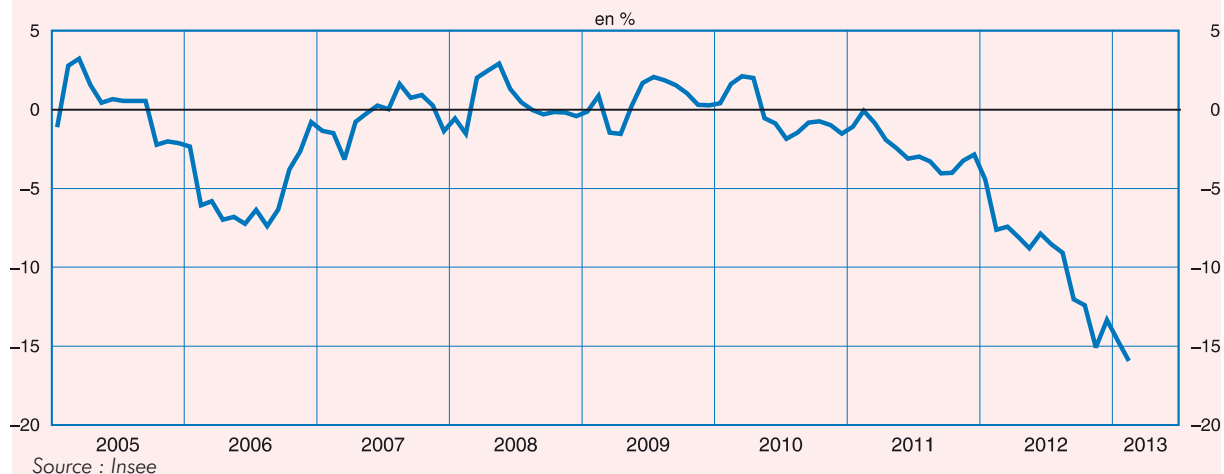
Le cas de la téléphonie mobile en 2012 et 2013

L'apparition d'un nouvel opérateur de téléphonie mobile en janvier 2012 permet d'illustrer ce mécanisme, dont l'impact a été très marqué dans l'indice des prix à la consommation des services de télécommunication. Dans cet indice, la téléphonie mobile pèse, en 2012, pour environ 50 %, dans le regroupement qui couvre également la téléphonie fixe, les services internet et les services *multi-play*. S'agissant de la téléphonie mobile, l'indice repose sur le suivi d'un ensemble de services, chacun d'eux étant associé à un opérateur

particulier. Dans ce schéma, un nouvel opérateur apparaissant le 1^{er} janvier 2012 est associé à de nouveaux services. Ceux-ci ne peuvent toutefois être pris en compte dans le panier de l'IPC qu'à partir de janvier 2013, lorsque la part de marché associée aux nouveaux services, si elle est significative, est désormais connue.

Depuis janvier 2013, le nouvel opérateur est désormais pris en compte dans le panier de l'IPC : la variation des prix du nouvel opérateur observée entre décembre 2012 et janvier 2013 a contribué directement à la variation de l'indice calculée. ■

Glissement annuel de l'indice des services de télécommunication entre 2005 et 2013



Bibliographie

M.J. Boskin, E.R. Dullberger, R.J. Gordon, Z. Griliches, D. W. Jorgenson (1998): "Consumer Prices, the Consumer Price Index, and the Cost of Living", *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 12, N°1, pp. 3 - 26.

F. Lequiller (1997) : « L'indice des prix à la consommation surestime-t-il l'inflation ? », *Économie et statistique*, n° 303, pp. 3 - 32.

F. Magnien (2003) : « Mesurer l'évolution des prix des services de téléphonie mobile : une entreprise difficile », *Économie et statistique* N° 362, pp. 3 - 31. ■

Emploi

L'emploi marchand non agricole a de nouveau baissé au quatrième trimestre 2012 (-45 000 postes). L'emploi a nettement reculé dans l'ensemble des secteurs.

D'ici mi-2013, le repli de l'emploi se poursuivrait dans les secteurs marchands : 74 000 postes seraient supprimés au premier semestre 2013, après 91 000 au second semestre 2012.

Dans les secteurs non marchands, en revanche, l'emploi serait de nouveau en hausse, en lien notamment avec l'augmentation du nombre d'entrées dans les dispositifs des emplois d'avenir : 30 000 emplois dans les secteurs non marchands seraient ainsi créés au premier semestre 2013.

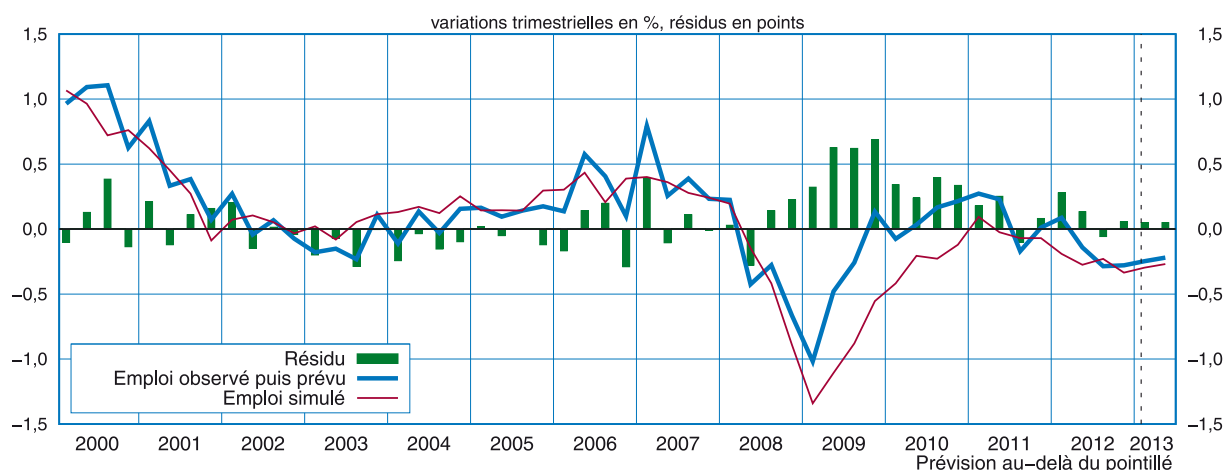
Au total, l'emploi marchand et non marchand continuerait de baisser au premier semestre 2013. Les pertes d'emploi seraient néanmoins nettement moins nombreuses qu'au second semestre 2012 (-37 000 emplois après -88 000), du fait de la progression de l'emploi aidé.

Dans les secteurs marchands, l'emploi continuerait de reculer début 2013

Dynamique jusqu'à mi-2011, le marché de l'emploi s'est depuis retourné. L'emploi marchand a ainsi reculé en 2012 (-99 000 postes) alors qu'il avait progressé sur l'ensemble de l'année 2011 (+55 000, cf. [tableau 1](#)). Jusqu'à mi-2011, l'emploi marchand avait surpris par son dynamisme, au regard de la croissance de l'activité (cf. [graphique 1](#)). Depuis, cet écart avec son comportement d'avant-crise s'est atténué mais subsiste : ainsi, le recul simulé pour 2012 à l'aide de la modélisation économétrique de l'emploi marchand est supérieur (-158 000 postes).

À l'horizon de la prévision, l'emploi marchand continuerait de pâtir de la faiblesse de l'activité et son repli se poursuivrait, même si les premiers effets du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi tempéreraient quelque peu cette baisse (15 000 emplois inscrits à l'horizon du premier semestre 2013). Au total, l'emploi marchand reculerait de 74 000 postes au premier semestre 2013 et, mi-2013, il reviendrait à son niveau de mi-2005 (cf. [graphique 2](#)).

1 - Emploi observé dans le secteur marchand non agricole, emploi simulé et résidu



Note de lecture : Le résidu de l'équation d'emploi est l'écart entre l'emploi observé et l'emploi simulé à partir des évolutions d'emploi et d'activité passées et courantes et des effets des politiques de l'emploi. Un résidu positif, comme début 2012, indique que l'emploi observé s'est comporté de façon plus favorable que ne laissent attendre les comportements passés.

Source : Insee

Dans le tertiaire, les suppressions d'emplois s'atténueraient

Au second semestre 2012, l'emploi dans le secteur tertiaire a reculé de 64 000 postes, après un premier semestre de hausse modérée (+8 000 postes). Le repli de l'emploi intérimaire, comptabilisé dans le secteur tertiaire quel que soit le secteur dans lequel sont réalisées les missions, a été marqué (-38 000 postes). L'intérim apparaît comme la première composante d'ajustement de l'emploi : en 2010, à la suite du redressement de l'activité, la croissance de l'emploi était principalement due à l'intérim ; depuis 2011, en revanche, la stabilité de l'activité a conduit à nouveau à un fort recul de l'intérim. Après 61 000 postes supprimés en 2012, l'intérim perdrait encore 24 000 postes au premier semestre 2013.

Dans le tertiaire hors intérim, l'emploi a aussi reculé fin 2012 (-25 000 emplois au second semestre). Au premier semestre 2013, l'emploi baisserait de façon moins marquée dans ce secteur (-11 000).

Au total, la baisse de l'emploi tertiaire marchand y compris intérim serait moins forte au premier semestre 2013 que fin 2012 (-36 000 postes, contre -64 000 emplois au second semestre 2012).

Baisse de l'emploi industriel

Alors qu'il avait résisté en 2011 (-6 000 postes), l'emploi industriel a reculé en 2012 (-29 000) dans le sillage du net ralentissement de l'activité industrielle (cf. graphique 3). Les pertes d'emplois industriels s'accroîtraient encore au premier semestre 2013 (-25 000).

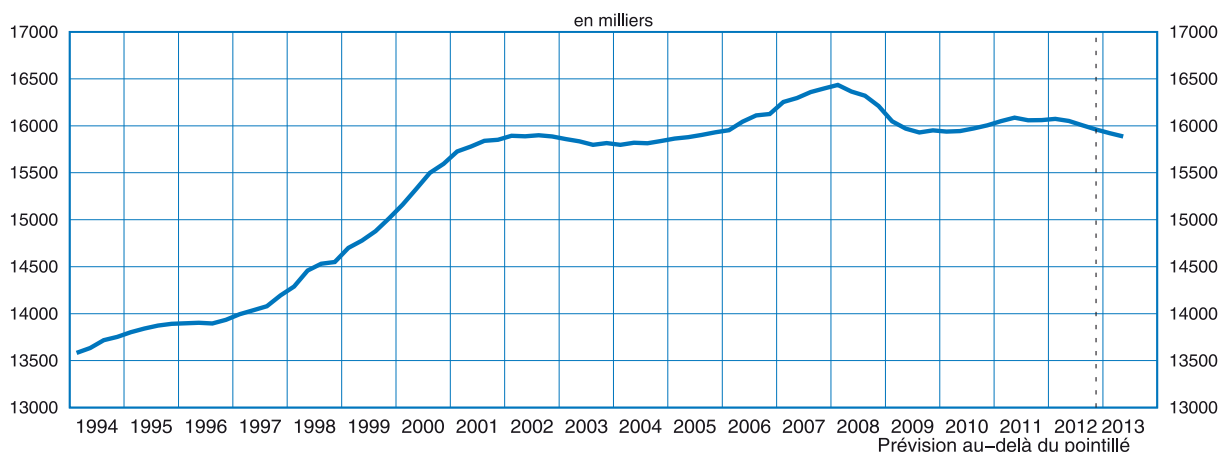
La détérioration de l'emploi industriel apparaît encore plus marquée si l'on tient compte de l'évolution du nombre d'intérimaires en mission dans le secteur. Alors que le taux de recours à

l'intérim avait quasiment retrouvé mi-2011 son niveau d'avant crise (7,8 % au deuxième trimestre 2011, cf. graphique 4), il a chuté depuis pour s'établir à 6,2 % au quatrième trimestre 2012. Dès le second semestre 2011, de façon habituelle en phase de ralentissement économique, le nombre d'intérimaires dans l'industrie a reculé (-20 000 postes) et la baisse s'est poursuivie en 2012 (-41 000 intérimaires). Le taux de recours à l'intérim dans l'industrie baisserait légèrement début 2013. Au total, l'emploi industriel y compris l'intérim utilisé dans le secteur diminuerait de nouveau de 36 000 emplois début 2013, après avoir baissé de 39 000 postes au second semestre 2012. Ce recul de l'emploi industriel est globalement comparable à la moyenne constatée depuis le début des années 2000, malgré un environnement conjoncturel aujourd'hui particulièrement dégradé. Ceci traduit une certaine résistance de l'emploi manufacturier, visible depuis 2009.

Le recul de l'emploi s'accroît dans la construction

Dans la construction, il n'y a pas eu de phase de reprise de l'emploi depuis le début de la crise en 2008. Les suppressions d'emplois se sont poursuivies tout au long de l'année 2011 (-11 000 postes sur l'année) alors que les autres secteurs marchands créaient des emplois. Au premier semestre 2012, alors que l'activité du secteur regagnait légèrement en dynamisme, l'emploi est resté orienté à la baisse (-3 000 postes sur le semestre). Le repli des effectifs dans la construction a été plus fort au second semestre 2012 (-11 000 postes) et s'accroîtrait de nouveau au premier semestre 2013 (-14 000 postes), sous l'effet de la dégradation de l'activité dans ce secteur.

2 - Emploi salarié des secteurs marchands non agricoles



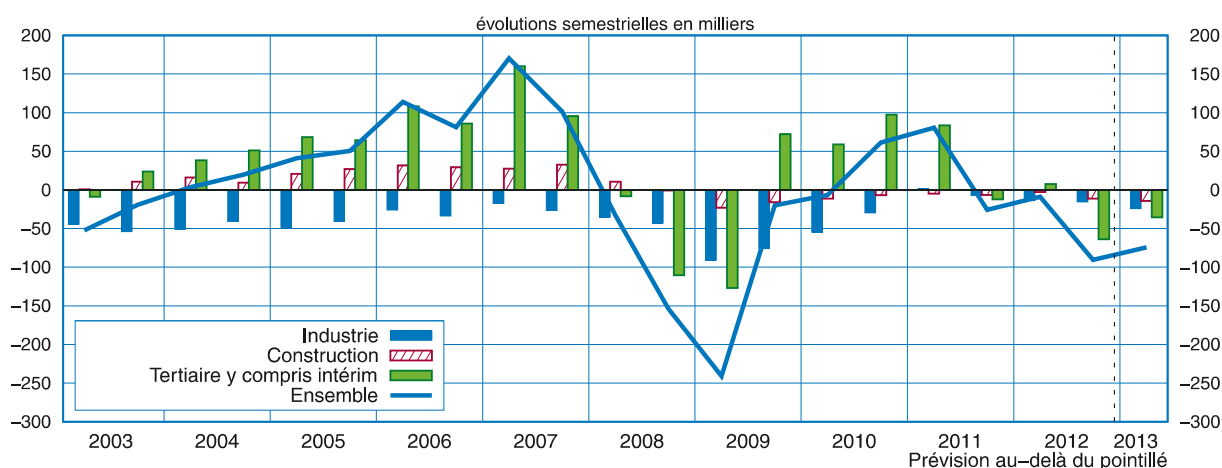
Source : Insee

L'emploi non marchand serait à nouveau en hausse grâce aux emplois aidés

En 2012, 17 000 emplois ont été créés dans le secteur non marchand. Cette faible hausse provient en partie de l'évolution des contrats aidés (-6 000 bénéficiaires de contrats dans le secteur non-marchand en 2012, *cf. éclairage* « Les contrats aidés en 2012 »). Alors que le nombre de bénéficiaires avait augmenté au premier semestre 2012, il a ensuite baissé au second.

La Loi de Finances pour 2013 prévoit 403 000 entrées dans les dispositifs de contrats aidés, dont 92 000 au titre des emplois d'avenir, après 395 000 observées en 2012 en France métropolitaine. Ces entrées seraient réparties régulièrement sur l'année et le nombre de bénéficiaires de contrats aidés augmenterait significativement au premier semestre 2013 (+35 000, *cf. tableau 2*). Au total, après une baisse au second semestre 2012 (-8 000 emplois), l'emploi non marchand serait à nouveau en hausse au premier semestre 2013 (+30 000 postes).■

3 - Évolution de l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles



4 - Taux de recours à l'intérim selon les secteurs

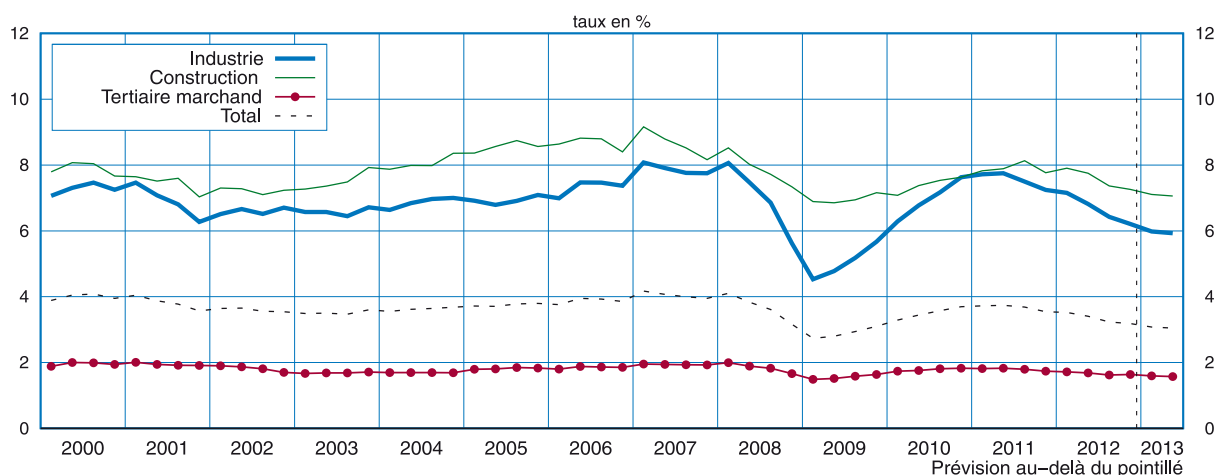


Tableau 1

Évolution de l'emploi

	Créations d'emploi sur la période (en milliers) CVS					Évolution de l'emploi sur la période (en %) CVS					Niveau en fin de période (en milliers) CVS				
	2011	2012	2012 S1	2012 S2	2013 S1	2011	2012	2012 S1	2012 S2	2013 S1	2011	2012	2012 S1	2012 S2	2013 S1
Salariés du secteur concurrentiel = (1) + (2)	70	-77	4	-81	-62	0,4	-0,4	0,0	-0,5	-0,3	17993	17916	17997	17916	17854
Secteurs principalement non marchands (1) (établissements privés seulement)	15	23	13	10	12	0,8	1,2	0,7	0,5	0,6	1933	1955	1946	1955	1967
Secteurs principalement marchands non agricoles (2) dont :	55	-99	-9	-91	-74	0,3	-0,6	-0,1	-0,6	-0,5	16060	15961	16051	15961	15886
Industrie	-6	-29	-14	-16	-25	-0,2	-0,9	-0,4	-0,5	-0,8	3268	3238	3254	3238	3214
dont : Industrie manufacturière	-11	-34	-17	-17	-22	-0,4	-1,2	-0,6	-0,6	-0,8	2901	2867	2884	2867	2845
Construction	-11	-14	-3	-11	-14	-0,8	-1,0	-0,2	-0,8	-1,0	1435	1421	1432	1421	1407
Tertiaire essentiellement marchand	72	-56	8	-64	-36	0,6	-0,5	0,1	-0,6	-0,3	11357	11301	11365	11301	11265
dont : Commerce	20	-20	-3	-17	-3	0,7	-0,7	-0,1	-0,6	-0,1	3028	3008	3025	3008	3005
Services marchands (y compris intérim)	52	-36	11	-47	-32	0,6	-0,4	0,1	-0,6	-0,4	8329	8293	8340	8293	8261

	Créations d'emploi sur la période (en milliers)					Évolution de l'emploi sur la période (en %)				
	2011	2012	2012 S1	2012 S2	2013 S1	2011	2012	2012 S1	2012 S2	2013 S1
Secteurs principalement marchands non agricoles	55	-99	-9	-91	-74	0,3	-0,6	-0,1	-0,6	-0,5
Salariés agricoles	-4	-4	-2	-2	-2	-1,6	-1,8	-0,9	-0,9	-0,9
Tertiaire principalement non marchand (y compris établissements privés)	-32	17	25	-8	30	-0,4	0,2	0,3	-0,1	0,4
Non-salariés	60	24	12	12	10	2,5	1,0	0,5	0,5	0,4
EMPLOI TOTAL	80	-62	26	-88	-37	0,3	-0,2	0,1	-0,3	-0,1

Prévision

Note de lecture : 62 000 emplois seraient perdus dans le secteur concurrentiel durant le premier semestre de 2013. Cela correspond à une baisse de 0,3 % sur le semestre. Ce secteur comprendrait, au 30 juin 2013, 17 854 000 salariés.

(1) Secteur OQ privé

(2) Secteurs DE à MN + RU

Source : Insee

Tableau 2

Variation du nombre de bénéficiaires de contrats aidés dans le secteur non marchand

en milliers

	2010	2011	2012 S1	2012 S2	2012	2013 S1
Emplois d'Avenir	0	0	0	1	1	44
CUI-CAE (remplace CAE+CAV au 01/01/10)	241	-37	25	-31	-7	-9
Contrats d'Accompagnement vers l'Emploi	-163	-8	0	0	0	0
Contrats d'Avenir	-63	-5	0	0	0	0
Contrats Emploi-jeunes	-2	0	0	0	0	0
Total	13	-50	25	-30	-6	35

Prévision

Champ : France métropolitaine

Sources : Dares, calculs Insee

Les contrats aidés en 2012

Via des aides directes ou indirectes, les contrats aidés diminuent les coûts d'embauche ou de formation de certains salariés pour les employeurs. Ces emplois aidés sont, en général, destinés prioritairement à des publics cibles, tels les personnes les plus éloignées de l'emploi ou les jeunes. En 2012, hors des contrats en alternance, la quasi-totalité des nouveaux bénéficiaires de contrats aidés sont titulaires d'un contrat unique d'insertion (CUI). Ce contrat, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2010, a remplacé les contrats existant auparavant. Par ailleurs, les emplois d'avenir ont été mis en place en novembre 2012 mais, fin 2012, le nombre de bénéficiaires de ces contrats reste faible (1 000).

Les emplois d'avenir sont destinés à des jeunes de 16 à 25 ans sans qualification ou peu qualifiés, prioritairement dans les zones urbaines sensibles ou les zones de revitalisation rurales. Ils se situent plutôt dans des secteurs non marchands (filières sociales telle que l'enseignement ou l'aide à la personne), mais peuvent aussi concerner les filières verte, numérique ou le tourisme. Les CUI marchands (CUI-CIE) comme non marchands (CUI-CAE) demeurent, eux, proposés à une population plus large de personnes présentant des difficultés d'accès à l'emploi (candidatures d'embauches habituellement rejetées, etc.), quel que soit leur âge ou leur lieu de résidence.

Les contrats aidés sont souvent utilisés de manière contra-cyclique : lorsqu'un ralentissement économique survient, le volume des contrats aidés peut ainsi être augmenté rapidement pour atténuer l'effet des pertes d'emploi et la hausse du chômage qui en résulte.

À court terme, l'effet de ces contrats sur l'emploi n'est cependant pas le même selon qu'ils s'appliquent au secteur marchand ou au secteur non marchand. Dans le secteur non marchand, le nombre d'emplois créés est simplement égal à la différence entre les contrats signés ou reconduits et les sorties de contrats au cours de l'année. En revanche, dans le secteur marchand, une partie des emplois exercés dans le cadre d'un dispositif d'aide auraient été créés même si le dispositif n'avait pas existé. Il s'agit alors d'effets d'aubaine ou de substitution, dont l'ampleur peut différer d'un contrat à l'autre. L'effet sur l'emploi des contrats aidés dans le secteur marchand est ainsi moindre que la variation du nombre des bénéficiaires. Cet effet est estimé à partir d'études empiriques (Dares, 1996).

Ces évaluations ne sont par ailleurs valides qu'à court terme. Les évaluations de long terme nécessiteraient de prendre en compte :

- toutes les conséquences que ces dispositifs entraînent sur le marché du travail (ajustement des salaires, des taux d'activité...),
- leurs effets sur le capital humain, notamment la modification de la capacité d'insertion des bénéficiaires sur le marché du travail,
- l'impact du mode du financement des dispositifs sur l'économie.

La prise en compte de ces différents effets de long terme serait susceptible de modifier sensiblement les évaluations présentées ici.

Le nombre de bénéficiaires de contrats aidés du secteur non marchand est stable en 2012

En 2012, l'emploi aidé dans le secteur non marchand est quasi stable, avec 199 000 bénéficiaires de contrats aidés fin 2012 (205 000 fin 2011), après une baisse de 50 000 en 2011. Le nombre total de contrats aidés non marchands signés ou reconduits dans l'année a en effet fortement augmenté par rapport à 2011, avec 395 000 contrats en 2012 contre 356 000 en 2011 (cf. [tableau](#)), notamment parce que le nombre de CUI autorisés a été relevé à deux reprises au cours de l'année 2012. Les sorties sont en revanche restées à un niveau équivalent à celui de 2011. Parmi ces contrats aidés, 1 000 sont des emplois d'avenir mis en place à partir du 1^{er} novembre 2012.

Baisse de tous les contrats aidés du secteur marchand en 2012

Fin 2012, le nombre de bénéficiaires des contrats aidés¹ du secteur marchand est de 622 000, soit une baisse de 24 000 par rapport à 2011. Cette diminution est due à la baisse simultanée des contrats permettant un abaissement des coûts salariaux (CUI du secteur marchand) et des formations en alternance, et plus particulièrement des contrats de professionnalisation. L'effet global des contrats aidés du secteur marchand sur l'évolution de l'emploi aurait été légèrement négatif : 2 000 emplois auraient été détruits en 2012 en tenant compte des effets d'aubaine et de substitution.

Plus de 90 % des contrats aidés dans le secteur marchand sont des formations en alternance : fin 2012, les contrats d'apprentissage ou de professionnalisation comptaient 591 000 bénéficiaires, en baisse de 5 000 postes par rapport à 2011. Les entrées dans ces dispositifs ont été un peu moins nombreuses en 2012 qu'en 2011 : 449 000 entrées contre 459 000 l'année précédente. Le nombre d'entrées a augmenté pour les contrats d'apprentissage (294 000, en hausse de 4 000), mais a diminué pour les contrats de professionnalisation (155 000, en baisse de 14 000).

Les autres contrats aidés du secteur marchand sont des contrats abaissant les coûts salariaux. Ils représentent 31 000 bénéficiaires fin 2012, soit 19 000 de moins que fin 2011. Parmi eux le CUI demeure prédominant, bien qu'en 2012, le nombre de bénéficiaires de ce contrat ait diminué de 17 000 pour atteindre 26 000 en fin d'année. Les entrées enregistrées en CUI marchand (51 000) ont été en effet moins nombreuses que le nombre de sorties (68 000). Par ailleurs, le nombre de bénéficiaires des dispositifs d'exonérations de charges sociales en zone de revitalisation rurale (ZRR) ou en zone de redynamisation urbaine (ZRU) est quasi stable depuis 2009 (5 000 bénéficiaires fin 2012). ■

(1) Contrat unique d'insertion (CUI), alternance (contrats de professionnalisation, d'apprentissage), exonérations de charges sociales en ZRR et ZRU.

Les dispositifs d'aide à l'emploi : flux et nombre de bénéficiaires

En milliers, données brutes

	Flux d'entrées (y compris reconduction de contrat)					Variation du nombre de bénéficiaires (glissement annuel en fin d'année)					Nombre de bénéficiaires (stock en fin d'année)				
	2008	2009	2010	2011	2012	2008	2009	2010	2011	2012	2008	2009	2010	2011	2012
Emploi aidé dans le secteur non marchand	276	359	377	356	395	-63	57	13	-50	-6	184	241	255	205	199
Dont :															
CUI non marchand	0	0	377	356	395	0	0	241	-37	-7	0	0	241	204	198
Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	169	260	0	0	0	-48	70	-163	-8	0	102	172	8	0	0
Emplois d'avenir	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Contrat d'Avenir	106	98	0	0	0	-10	-10	-63	-5	0	78	68	5	0	0
Emplois Jeunes	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Emploi aidé dans le secteur marchand*	543	550	547	519	505	-118	-69	-34	9	-24	740	671	637	646	622
Abaissment des coûts salariaux	75	124	119	60	56	-101	-35	-32	-19	-19	137	101	69	50	31
CUI marchand	0	0	113	53	51	0	0	55	-11	-17	0	0	55	44	26
Exonérations de charges sociales (ZRR et ZRU)	13	7	6	6	5	-2	-6	-1	0	-1	12	7	6	6	5
Contrat jeune en entreprise	0	0	0	0	0	-77	-54	-3	-1	0	58	4	1	0	0
Contrat initiative emploi (ancienne et nouvelle formules)	36	100	0	0	0	-19	33	-74	-6	0	48	80	6	0	0
CI-RMA (ancienne et nouvelle formules)	26	17	0	0	0	-4	-8	-9	-1	0	19	10	1	0	0
Formation en alternance	468	425	428	459	449	-17	-34	-1	28	-5	603	569	568	596	591
Apprentissage	293	284	284	290	294	2	-4	0	9	5	407	403	403	412	416
Professionalisation	175	141	144	169	155	-19	-30	-1	20	-10	196	166	165	184	174

* hors mesures générales comme les allégements généraux de cotisations sociales et réduction du temps de travail

Sources : Dares, Agence de services et de paiement

Bibliographie

Dares, (1996), « 40 ans de politique de l'emploi », décembre, La Documentation française,
Dares, (2010), « Les employeurs et les contrats aidés : motivations et processus de recrutement », Dares Analyses n° 041, juin 2010.
Dares, (2012), « Les contrats d'aide à l'emploi en 2011 », Dares Analyses n° 088, novembre 2012. ■

Chômage

Au quatrième trimestre 2012, le taux de chômage s'est établi à 10,2 % de la population active en France métropolitaine (10,6 % y compris Dom), en hausse de 0,3 point par rapport au trimestre précédent. Depuis mi-2011, il a augmenté de 1,1 point en France métropolitaine.

Le taux de chômage poursuivrait sa hausse à l'horizon de la prévision. Mi-2013, il s'élèverait à 10,6 % en France métropolitaine (11,0 % y compris Dom).

Au quatrième trimestre 2012, le taux de chômage s'est établi à 10,2 % de la population active

Au quatrième trimestre, le taux de chômage a augmenté pour le sixième trimestre consécutif (cf. graphique 1), pour s'établir à 10,2 % en France métropolitaine (10,6 % y compris Dom). En un an, le nombre de chômeurs a augmenté de 266 000. D'une part, l'emploi total a baissé, de 40 000 postes entre décembre 2011 et décembre 2012. D'autre part, la population active a fortement augmenté, de 226 000 personnes en un an. Les effets des réformes des retraites passées et notamment le report de l'âge légal de départ de 60 ans et quatre mois à 60 ans et neuf mois ont contribué au dynamisme de la population active.

Les jeunes, premières victimes du chômage

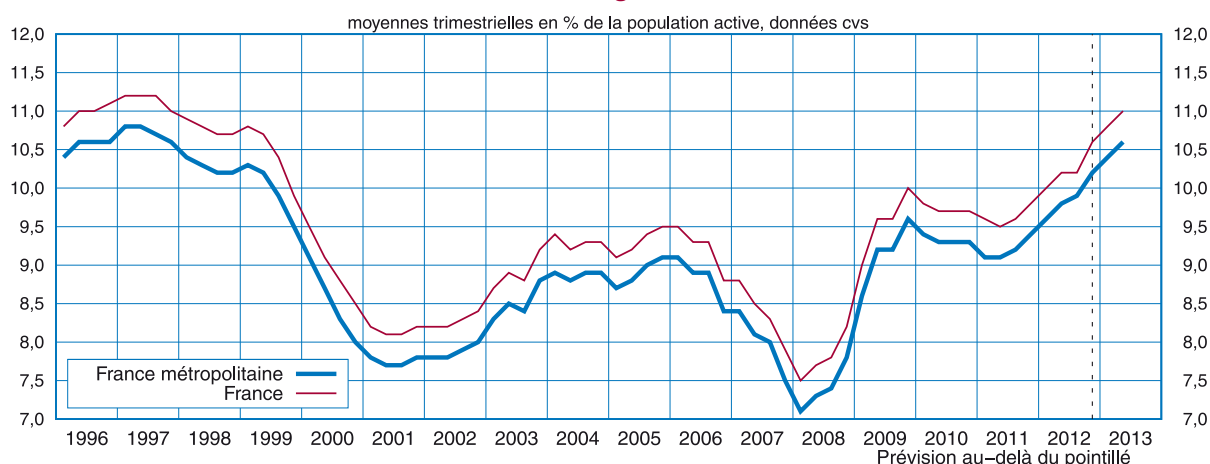
En 2012, le taux de chômage a augmenté pour toutes les classes d'âge, mais la hausse est beaucoup plus forte pour les actifs de moins de 25 ans : +1,6 point au quatrième trimestre 2012, et +3,4 points sur un an (cf. graphique 2). Le taux de chômage des jeunes hommes avait commencé à augmenter dès la fin 2011 ; celui des jeunes femmes augmente depuis mi-2012. Au total, 25,7 % des jeunes actifs sont au chômage fin 2012. Depuis mi-2011, un quart des chômeurs supplémentaires a moins de 25 ans, alors qu'ils ne représentent que 19 % de la population des 15-64 ans.

Le taux de chômage des personnes de 50 ans ou plus a augmenté de 0,4 point au quatrième trimestre 2012, et celui des personnes de 25 à 49 ans de 0,1 point. Ils s'établissent respectivement à 7,2 et 9,1 % de la population active. Depuis mi-2011, la hausse est de même ampleur pour ces deux classes d'âge, soit +1,0 point.

Hommes et femmes également touchés par la hausse du chômage sur un an

Fin 2012, les taux de chômage des hommes et des femmes sont à nouveau très proches (respectivement 10,2 % et 10,3 %). Le taux de chômage des hommes avait baissé en 2010 avant

1 - Taux de chômage au sens du BIT



de remonter fortement en 2011 suivant les à-coups de l'emploi dans l'intérim où les hommes sont nettement majoritaires (*cf. fiche Emploi*). À l'inverse, le taux de chômage des femmes était resté globalement stable en 2010 et en 2011. En revanche, depuis début 2012, le taux de chômage des hommes et celui des femmes augmentent de concert.

Le chômage continuerait d'augmenter d'ici mi-2013...

À l'horizon de la prévision, le taux de chômage poursuivrait sa hausse. Il s'établirait à 10,6 % au deuxième trimestre 2013 (11,0 % y compris Dom). Les pertes d'emplois resteraient en effet nombreuses : l'emploi total baisserait de 49 000 entre fin décembre 2012 et fin juin 2013 (*cf. tableau*).

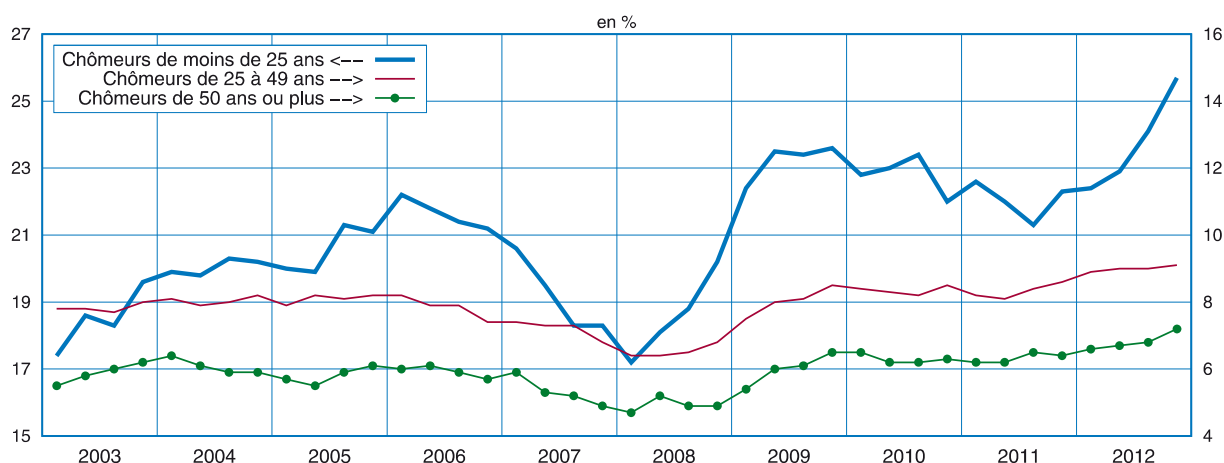
... malgré une hausse moins forte de la population active

En revanche, la population active serait moins dynamique à l'horizon de la prévision. D'une part, la croissance de la population active tendancielle serait légèrement moins forte : elle augmenterait de 59 000 personnes au premier semestre 2013, après 72 000 au deuxième semestre 2012. En

effet, les premières générations du baby-boom ayant dépassé l'âge de départ à la retraite à taux plein (65 ans et quatre mois) depuis 2011, la démographie de la population en âge de travailler est globalement moins dynamique : les générations qui arrivent dans la tranche des 15-64 ans sont moins nombreuses que celles qui quittent cette tranche. En 2013, ce phénomène s'accélère.

En outre, deux effets s'ajouteraient potentiellement au scénario tendanciel. L'entrée en vigueur à partir de novembre 2012 du décret du 2 juillet 2012, avec les nouvelles mesures permettant le départ à la retraite à 60 ans pour les carrières longues, freinerait l'évolution de la population active. À *contrario*, avec la mise en application du décret du 29 décembre 2011, décalant d'un mois l'âge d'ouverture du droit à la pension de retraite pour les personnes nées à compter du 1^{er} janvier 1952, le nombre de seniors présents sur le marché du travail depuis le second semestre 2012 augmenterait. Les effets estimés de ces deux mesures se compensent. Ils ont été pris en compte dans l'effet des politiques publiques (*cf. tableau*). Enfin, les effets de flexion, devenus non significatifs depuis 2008, ont été révisés : ils ne contribuent donc plus aux variations de la population active (*cf. éclairage*). ■

2 - Taux de chômage au sens du BIT par tranche d'âge



Champ : population des ménages, personnes de 15 ans ou plus

Source : Insee, enquête Emploi

Évolutions de la population active, de l'emploi et du chômage en France métropolitaine

en moyenne trimestrielle, en milliers

	2011 T1	2011 T2	2011 T3	2011 T4	2012 T1	2012 T2	2012 T3	2012 T4	2013 T1	2013 T2	2009	2010	2011	2012	2013 S1
											Variations annuelles				
Population des 15-64 ans	31	17	2	-9	-16	-15	-15	-15	-14	-14	110	150	41	-61	-28
Population des 15-59 ans	-21	-16	-12	-9	-10	-13	-14	-13	-9	-6	-120	-102	-58	-49	-15
Population active	7	24	50	61	73	72	0	80	24	37	252	-7	142	226	60
dont :															
(a) Contribution de la population et du taux d'activité tendanciel	41	41	41	41	36	36	36	36	30	30	148	159	164	144	59
(b) Effets estimés des politiques publiques	-9	-2	-1	-5	8	-2	2	1	-6	7	49	-57	-17	9	1
(c) Autres fluctuations de court terme (résidu)	-24	-15	9	25	29	38	-38	43	0	0	55	-109	-5	73	0
Emploi	44	49	10	-9	20	13	-29	-44	-30	-18	-279	75	94	-40	-49
Rappel : Emploi en fin de période (cf. fiche « Emploi »)	54	44	-23	5	34	-8	-50	-38	-23	-14	-213	76	80	-62	-37
Chômage BIT	-37	-25	39	70	54	59	29	124	54	55	531	-82	48	266	109
											Moyenne au dernier trimestre de la période				
Taux de chômage BIT (%)															
France métropolitaine	9,1	9,1	9,2	9,4	9,6	9,8	9,9	10,2	10,4	10,6	9,6	9,3	9,4	10,2	10,6
France (y compris Dom)	9,6	9,5	9,6	9,8	10,0	10,2	10,2	10,6	10,8	11,0	10,0	9,7	9,8	10,6	11,0

Prévisions

Note de lecture : Emploi et chômage ne sont pas ici estimés sur des champs strictement équivalents : population totale pour l'emploi, population des ménages (hors collectivités) pour le chômage. L'impact de cette différence de champ étant très faible (la population hors ménages représente moins de 1 % de la population active), elle est négligée ici pour l'exercice de prévision du chômage.

Source : Insee

La crise a modifié les effets de la conjoncture sur la participation au marché du travail

Les évolutions de la population active dans la Note de conjoncture : la problématique des « effets de flexion »

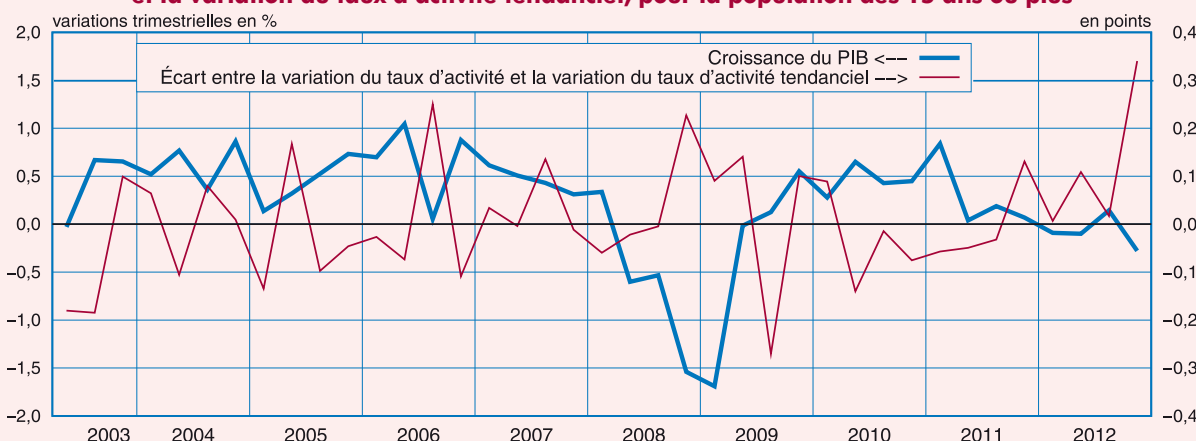
L'évolution des taux d'activité dépend à la fois de facteurs structurels et de mécanismes conjoncturels. L'évolution trimestrielle de l'écart entre le taux d'activité observé et le taux d'activité tendanciel (Filiatiau O. Insee Première n°1345, avril 2011) représente la composante conjoncturelle de l'évolution des comportements d'activité. Au plus fort de la crise en 2008-2009, et depuis mi-2011, cette composante conjoncturelle a connu une hausse importante (cf. graphiques 1a et 1b).

La prise en compte de cette composante conjoncturelle est importante pour le diagnostic sur le chômage. Ainsi, dans la Note de conjoncture, la prévision de population active et la prévision d'emploi déterminent la prévision d'évolution du chômage. La prévision de population active s'appuie en premier lieu sur les projections tendanciennes réalisées par l'Insee¹. À ces évolutions de long terme s'ajoutent pour la prévision conjoncturelle des effets de court terme retraçant, d'une part, les effets de politiques publiques non prises en compte dans le scénario tendanciel et, d'autre part, des « effets de flexion ».

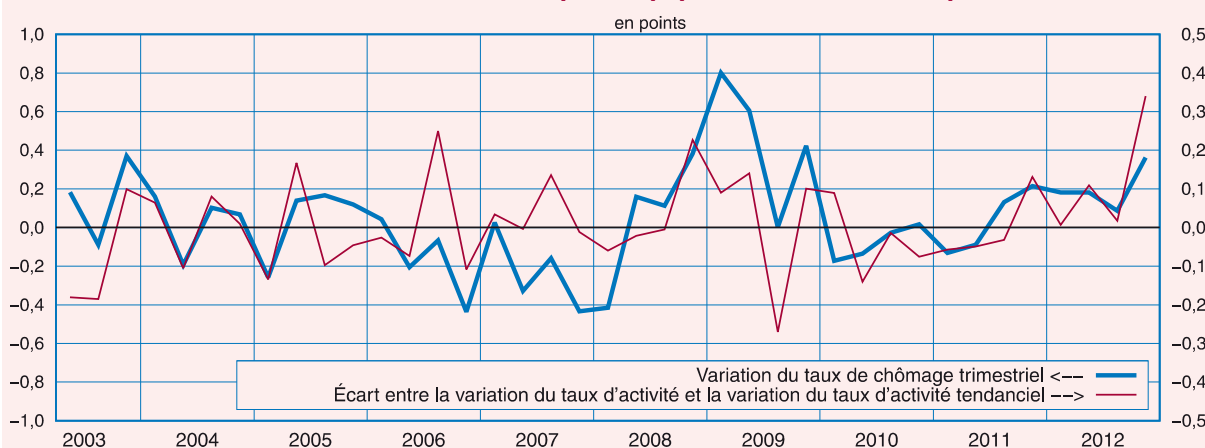
Les effets de flexion traduisent l'idée que la décision individuelle d'être actif ou inactif est influencée par la situation conjoncturelle. On peut ainsi imaginer que, dans une situation conjoncturelle dégradée, des chômeurs découragés de ne pas trouver d'emploi se retirent de la population active, i.e. ne cherchent plus de façon active un emploi ou ne se rendent plus disponibles pour en occuper un. Cet effet est appelé « effet travailleur découragé ». Mais un

(1) Ces projections apparaissent sur la ligne (a) du tableau retraçant les évolutions de la population active, de l'emploi et du chômage de la fiche thématique « Chômage ».

1a - Croissance du PIB et écart entre la variation du taux d'activité observé et la variation du taux d'activité tendanciel, pour la population des 15 ans ou plus



1b - Variation du taux de chômage et écart entre la variation du taux d'activité observé et la variation du taux d'activité tendanciel, pour la population des 15 ans ou plus



Champ : PIB, France entière ; taux d'activité et taux de chômage, France métropolitaine, population en ménage ordinaire

Source : Comptes nationaux trimestriels, enquête Emploi

deuxième effet dit « travailleur additionnel » peut également influencer sur l'évolution de la population active : en phase conjoncturelle dégradée, la perte de revenu ou d'emploi d'un membre du ménage peut conduire un autre membre à accroître son offre de travail². Ces deux effets sont de sens opposés.

Ces dernières années, l'activité des seniors a été plus influencée par les réformes des retraites que par la conjoncture

Pour les seniors, le taux d'activité s'est infléchi et augmenté depuis 2008 (cf. graphique 2). Cette hausse est en grande partie due à la réforme des retraites de 2003, qui prévoyait un allongement de la durée de cotisation, de 40 à 41 ans à

raison d'un trimestre par an à partir de 2009. Toutefois, la progression observée est supérieure à l'effet attendu tel qu'il figure dans les projections de population active tendancielle.

L'effet « travailleur découragé » semble prédominant pour les personnes d'âge intermédiaire

De 2003 à 2012, les tranches d'âge intermédiaires ont suivi des tendances d'activité assez régulières, sans évolution très heurtée, mais avec quelques inflexions (cf. graphique 3). Le taux d'activité des hommes de 25 à 49 ans a légèrement fléchi depuis 2008, celui des hommes de 50 à 54 ans sensiblement baissé en 2011 mais semble augmenter à nouveau en 2012. Pour les femmes entre 25 et 49 ans, la hausse continue enregistrée depuis plusieurs décennies a fléchi visiblement depuis 2008³, alors que pour celles entre 50 et 54 ans, le taux d'activité continue d'augmenter, malgré une légère baisse en 2011.

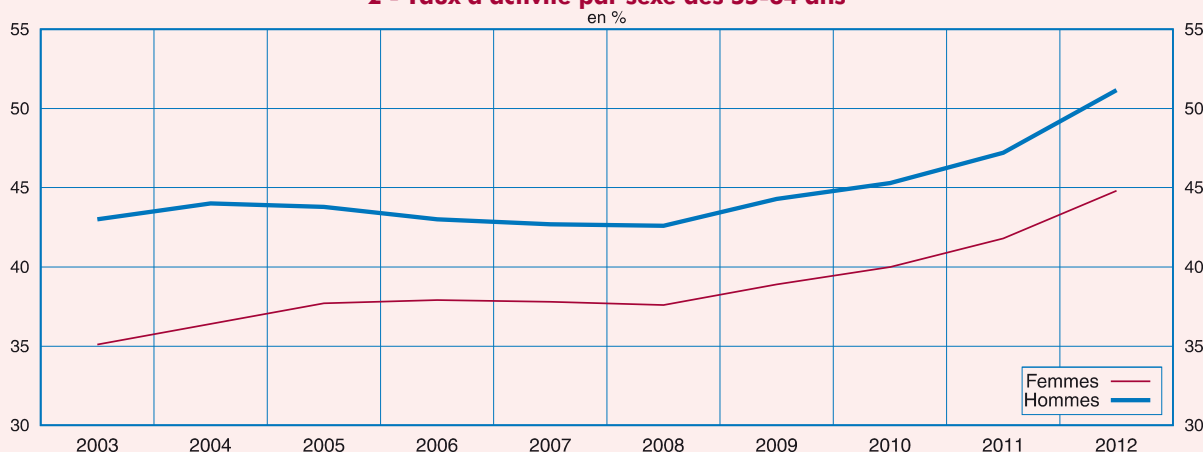
L'activité des jeunes a été particulièrement volatile depuis le début de la crise

Chez les jeunes, les taux d'activité depuis le début de la crise sont significativement différents de ceux avant 2008 (cf. graphique 4). Après avoir été à peu près stable depuis

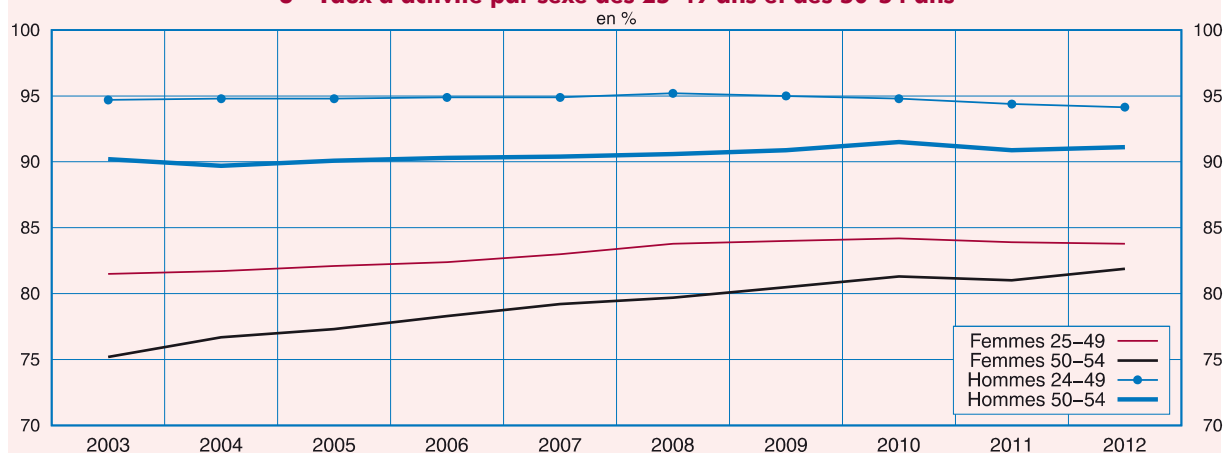
(2) Symétriquement, en phase conjoncturelle favorable, l'effet « travailleur découragé » conduit les individus à participer à la population active parce que la probabilité de trouver un emploi s'améliore alors que l'effet « travailleur additionnel » traduit une désincitation à participer dès lors que la probabilité qu'un autre membre du ménage travaille est plus forte.

(3) Un ralentissement était attendu compte tenu du plafonnement prévisible de l'activité féminine sur cette tranche d'âge, mais le ralentissement observé est nettement plus élevé que prévu

2 - Taux d'activité par sexe des 55-64 ans



3 - Taux d'activité par sexe des 25-49 ans et des 50-54 ans



Champ : France métropolitaine, population en ménage ordinaire

Source : Enquête Emploi

2003, l'activité des jeunes, en particulier des femmes, a augmenté notablement entre 2008 et 2009, au plus fort de la crise. Ces progressions ont toutefois été compensées par des baisses ultérieures, et le taux d'activité des 15-24 ans est aujourd'hui revenu à son niveau d'avant-crise pour les femmes, et même en dessous pour les hommes.

Depuis 2008, l'estimation économétrique des effets de flexion en fonction du taux d'emploi n'est plus significative

Pour la Note de conjoncture, les effets de flexion sont traditionnellement estimés avec une spécification qui rend compte du lien entre, d'un côté, l'évolution de l'écart entre le taux d'activité observé et le taux d'activité tendanciel et, de l'autre, l'évolution du taux d'emploi⁴. Cette relation s'écrit :

$$\Delta TA_t - \Delta TA^*_t = \alpha + \beta \Delta TE_t + \varepsilon_t$$

où TA désigne le taux d'activité, TA* le taux d'activité tendanciel et TE le taux d'emploi.

Un coefficient positif est interprété comme une prédominance de l'effet travailleur découragé, un coefficient négatif comme une prédominance de l'effet travailleur additionnel.

Avant 2008, un effet travailleur découragé pouvait être clairement estimé. En estimant, entre 2003 et 2007⁵, la spécification pour l'ensemble des 15-64 ans, on obtient un coefficient égal à 0,43 et significatif à 5 %. Mais, l'estimation du coefficient est non significative lorsqu'on inclut la période de crise, ce qui indique que les effets de flexion ont été modifiés depuis 2008. Le test d'échec prédictif de Chow rejette d'ailleurs (au seuil de 10 %) la stabilité de la relation après 2008.

(4) cf. dossier de la Note de conjoncture mars 2008 : « Emploi, chômage, activité : du constat à la prévision »

(5) La période considérée débute en 2003 car les taux d'activité en fréquence trimestrielle ne sont disponibles que depuis cette date.

(6) Cela n'a pas été possible pour la spécification avec le taux d'emploi, car le pouvoir explicatif du taux de croissance du PIB est insuffisant pour instrumenter les variations du taux d'emploi. De même, le pouvoir d'achat des ménages n'a pas pu être utilisé comme instrument, ni pour le taux de chômage, ni pour le taux d'emploi.

La partie suivante propose des spécifications alternatives.

Des approches désagrégées ou avec d'autres variables explicatives ne sont pas concluantes

La première piste a consisté à réaliser des estimations à un niveau plus fin des classes d'âge et selon le sexe, la seconde à examiner une formulation des effets de flexion non pas en fonction du taux d'emploi mais en fonction du taux de chômage.

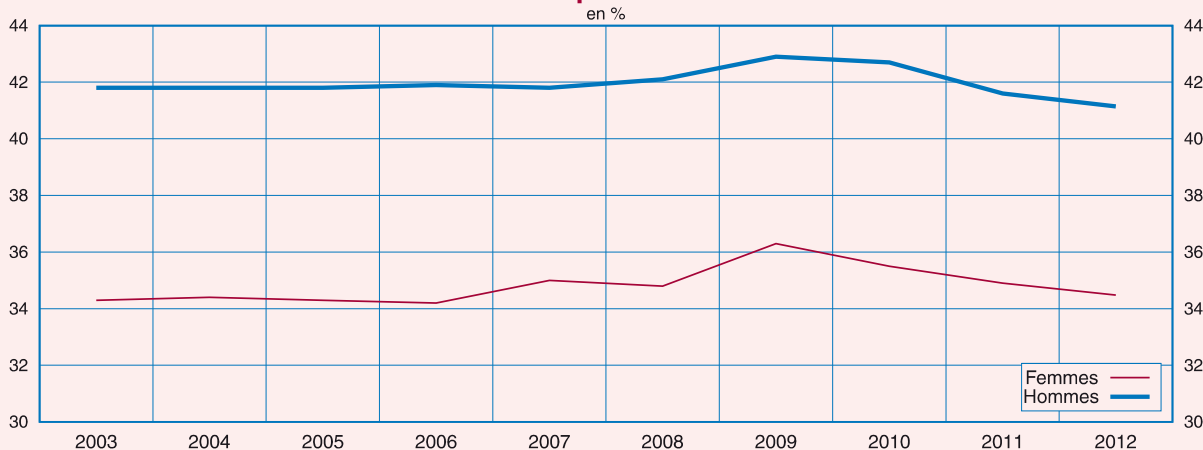
On distingue ainsi différents groupes selon le sexe et l'âge regroupé : 15-24 ans, 25-49 ans, 50-54 ans et 55-64 ans. On utilise les données trimestrielles issues de l'enquête Emploi. Pour chaque groupe, indicé par i , on estime sur la période allant du deuxième trimestre 2003 au deuxième trimestre 2012 les spécifications :

$$\Delta TA_{ij} - \Delta TA^*_{ij} = \alpha_i + \beta \Delta TE_i + \varepsilon_{ij}$$

$$\Delta TA_{ij} - \Delta TA^*_{ij} = \gamma_i + \lambda_i \Delta u_i + v_{ij}$$

où u est le taux de chômage. On préfère utiliser comme variable explicative ΔTE_i (resp. Δu_i) plutôt que ΔTE_{it} (resp. Δu_{it}). En effet, du fait de la taille de l'enquête Emploi, les taux d'emploi, de chômage et d'activité sont mesurés avec une erreur d'échantillonnage non négligeable. Or, une erreur sur le taux d'emploi ou le taux de chômage au sein d'un groupe se répercute automatiquement avec le même signe sur le taux d'activité de ce groupe, ce qui induit à tort une corrélation positive. Une autre raison est que la variable pertinente pour prendre en compte au niveau de chaque groupe l'effet travailleur additionnel n'est pas évidente. Faut-il par exemple pour les femmes de 50 à 54 ans prendre le taux des hommes de 50 à 54 ans ? Par défaut, on préfère utiliser les variables globales. En revanche, un inconvénient est que l'on prendra peut-être moins bien en compte l'effet travailleur découragé car les personnes susceptibles par exemple d'abandonner la recherche active d'emploi peuvent être plus sensibles au taux de chômage de leur tranche qu'au taux de chômage global.

4 - Taux d'activité par sexe des 15-24 ans



Champ : France métropolitaine, population en ménage ordinaire

Source : Enquête Emploi

Enfin, l'estimation a également été faite en utilisant la méthode des variables instrumentales pour la spécification avec le taux de chômage. L'instrument utilisé est le taux de croissance du PIB en volume⁶.

Pour chaque groupe et pour l'ensemble des 15-64 ans, les coefficients β_i et λ_i obtenus sont présentés ci-dessous (cf. tableau).

Globalement, peu de coefficients sont significativement différents de zéro. Les résultats diffèrent selon la spécification retenue, au sein de chaque tranche comme au niveau agrégé, à l'exception des hommes de 55 à 64 ans pour lesquels l'effet travailleur additionnel l'emporterait⁷ : pour la spécification avec le taux d'emploi, l'effet travailleur découragé dominerait l'effet travailleur additionnel alors que pour les spécifications avec le taux de chômage (avec ou sans instrument), l'effet dominant serait l'effet travailleur additionnel.

Au total, il ne semble donc pas possible de mettre en évidence de manière robuste un effet de travailleur découragé et de travailleur additionnel depuis 2003. Ces effets sont probablement devenus négligeables. ■

(7) Ce dernier point est un peu surprenant, car ce n'est pas ce groupe qui est mis en avant par les modèles théoriques explicitant l'effet travailleur additionnel. Il est probable que la simultanéité de l'entrée en vigueur de la réforme des retraites et de la crise explique ce résultat.

Résultats d'estimation d'effets de flexion selon le sexe et l'âge

	Homme				Femme				Ensemble
	15-24	25-49	50-54	55-64	15-24	25-49	50-54	55-64	15-64
β_i	0,00	0,30	0,22	-0,75*	0,59	0,50**	0,43	0,14	0,25*
λ_i	0,65	0,16	0,21	0,73***	0,55	-0,09	0,08	0,50	0,26***

Note de lecture : ces résultats correspondent à l'estimation par les Moindres Carrés Ordinaires (MCO). Lorsqu'on instrumente par le PIB, le coefficient λ pour l'ensemble des 15-64 ans est égal à 0,40***.

*** signifie significatif à 1 %, ** à 5 %, * à 10 %.

Période d'estimation : 2003 T2 - 2012 T2.